

CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

**FONDS DU CHÂTEAU DU RIVAU,
À LÉMERÉ
(1442 – XX^e s.)**



Répertoire numérique détaillé de la sous-série 182 J

établi par Isabelle GIRARD,
attachée de conservation du patrimoine

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Tours
2013

Illustration de couverture :
Vue générale, 2012 (cliché R. Malveau)

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ
DE LA SOUS-SÉRIE 182 J**

Fonds du château du Rivau, à Lémeré
(1442 – XX^e s.)

INTRODUCTION

Dates extrêmes

1442 – XX^e s.

Importance matérielle

Le fonds se compose de 131 articles représentant 1,80 mètre linéaire.

Modalités d'entrée

Par dépôt du 11 décembre 2009, M. et Mme Laigneau, propriétaires du château du Rivau situé à Lémeré, ont confié aux Archives départementales d'Indre-et-Loire les archives seigneuriales et domaniales du château et de ses dépendances.

Le fonds, coté 182 J et conservé au Centre des Archives historiques à Tours, dispose d'un instrument de recherche détaillé consultable en salle de lecture et à distance.

Conditions d'accès

L'accès est soumis à autorisation du déposant.

Conditions de reproduction

La reproduction et l'exploitation à des fins commerciales ou personnelles sont soumises à autorisation du déposant. Elles se feront également sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

Présentation

LE CHÂTEAU

Le château du Rivau, situé sur les hauteurs de la vallée de la Veude à une dizaine de kilomètres au sud-est de Chinon, est une véritable forteresse médiévale, comprenant donjon, tours, porte fortifiée, pont-levis et douves. C'est également un beau logis seigneurial avec des écuries monumentales et 14 jardins répartis sur 6 hectares, classés « jardins remarquables », « conservatoire de roses parfumées » et « conservatoire de légumes de la Région Centre ». L'ensemble est ouvert au public.

Construit au milieu du XV^e s. sur les fondations d'une grosse maison forte plus ancienne, le Rivau est ensuite transformé plusieurs fois, au fil des siècles, jusqu'aux grands travaux de restauration menés à partir de 1992 par les propriétaires actuels, qui entreprennent dès l'acquisition des lieux la sauvegarde du domaine. En 1997, M. et Mme Laigneau rachètent les communs du château, qui en étaient séparés depuis plus de 80 ans.

Avec l'aide d'Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des Monuments historiques, de nombreux travaux sont menés depuis 1994 pour la maçonnerie et les toitures du château, le pédiluve, la fontaine, le pressoir, la charpente de la grange, les murailles des douves, les salles du premier étage du château, le pont-levis, les écuries, l'aménagement des jardins... Malgré l'incendie de juillet 2010 qui a détruit la charpente du corps de logis, les projets n'ont pas cessé.

La sauvegarde du château a également été assurée au cours du XX^e s. grâce à différentes mesures : par arrêté du 10 juillet 1918, il est classé au titre des Monuments historiques, c'est-à-dire parmi les meubles et immeubles présentant un intérêt national. Depuis l'arrêté du 15 février 1988, les façades et toitures du bâtiment de la ferme du Rivau (composant les anciens communs du château), à l'exception des écuries déjà classées, sont inscrites au titre des Monuments historiques, c'est-à-dire parmi les meubles et immeubles présentant un intérêt à l'échelle régionale. Enfin, par arrêté du 9 août 1999, les éléments des XVI^e et XVII^e s. faisant partie des anciens communs, comprenant le bâtiment en L des anciennes écuries et le portail d'entrée, sont classés au titre des Monuments historiques.

Le château du Rivau et certains de ses anciens propriétaires ont déjà fait l'objet de quelques études ou recherches, dont certaines récentes : la bibliographie qui suit cette introduction les présente. On notera par exemple les belles études architecturales publiées par U. Albrecht en 2003, E. Thomas en 2011 et M.-P. Terrien, la même année, qui a consulté les archives du Rivau. L'étude de cette dernière est donc enrichie de nombreux aspects historiques. Parmi les seigneurs et propriétaires du Rivau, la bibliographie est plus importante pour la famille de Beauvau qui habite le Rivau de 1438 à 1693. Les frères de Sainte-Marthe, en 1626, ont rédigé une histoire généalogique de la maison de Beauvau, encore utilisée, dans la mesure où ils disposaient de documents originaux et copies d'actes médiévaux aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale. M. Briollet, en 1961, a publié un article sur « Les Du Rivau, du Maine », après avoir également consulté les archives qui se trouvaient encore au château.

Cependant, malgré l'existence de cette bibliographie, l'histoire des propriétaires depuis le XIV^e s., comme du domaine en général, pourra encore être complétée et enrichie : toutes les sources archivistiques n'ont pas été utilisées. Les Beauvau, puis les propriétaires successifs du Rivau, ont notamment laissé les traces de leur existence dans d'autres départements que l'Indre-et-Loire.

LES SEIGNEURS ET PROPRIÉTAIRES

Avant août 1438 : Du Puy et Fontenay

De la période antérieure à 1438, l'on dispose de peu de renseignements relatifs au Rivau. En 1396, **Pierre Du Puy** est seigneur de La Grande Gaudrée et du Rivau. Le fief du Rivau relève des châteaux de Chinon et de Sazilly. Il appartient ensuite à **Antoine - ou Ambroyse - de Fontenay et sa femme Marguerite Du Puy**, jusqu'au mariage de leur fille en 1438.

A la suite de sa rencontre avec Charles VII au château de Chinon en février 1429, Jeanne d'Arc serait venue chercher des chevaux de guerre au Rivau, qui n'est alors probablement qu'une grosse maison forte dont les bâtiments datent des XIII^e et XIV^e s. Selon P. Méchineau, dans son livre relatif à Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou (1409-1462), celui-ci, qui accompagne Jeanne d'Arc lorsqu'elle repart de Chinon après le 20 avril 1429 pour se rendre à Tours, se « préoccupa de trouver des montures plus capables de les mener au combat que les chevaux peu fringants que leur avait prêté le roi. Son père lui avait conseillé

de s'adresser au château du Rivau en cas de nécessité. Son cousin, le seigneur de La Bessière et du Rivau, avait mis la forteresse à sa disposition en raison de sa situation, tout près de la résidence royale de Chinon. Louis envoya quérir des chevaux pour Jeanne et les siens en recommandant au palefrenier de choisir les meilleurs ». L'auteur, ici, ne cite pas de sources et il faudra se reporter à la petite bibliographie contenue à la fin de son ouvrage. Notons qu'il se trompe sur le nom des propriétaires du Rivau (qui n'entrera dans les mains de cette famille qu'en 1438...), puisque le lieu - qui n'était pas encore un château - était alors, en 1429, propriété des Du Puy. Mais les liens semblaient déjà exister entre les deux familles, puisque Louis de Beauvau s'était installé à Tours chez Jean Du Puy, ami de son père, lorsqu'il arriva dans la ville avec Jeanne d'Arc.

Selon les frères de Sainte-Marthe, auteurs de la plus ancienne généalogie des Beauvau, Antoine de Fontenay, seigneur de Saint-Cassien, et Marguerite Du Puy, son épouse, donnent à leur fille Annette - ou Antoinette -, par contrat de mariage du 23 août 1438 passé à Loudun, les seigneuries du Rivau, du Coudray et le fief de Baugé, situés dans les châtellenies de l'Ile-Bouchard et Champigny-sur-Veude, à l'occasion de son union avec Pierre de Beauvau. La terre de Saint-Cassien, également propriété d'Antoine de Fontenay, n'est pas comprise dans la dot. Elle se situe sur l'actuelle commune d'Angliers dans la Vienne, la commune de Saint-Cassien lui ayant été réunie. Il y subsiste actuellement un donjon d'une vingtaine de mètres de hauteur, édifié en 1122 par Philippe de Saint-Cassien, qui est fortifié au XIII^e s. pour résister aux Anglais puis modifié par le cardinal de Richelieu au XVII^e s. Une cheminée surmontée des blasons de Jean de Fontenay et Marie Du Puy se trouve à l'intérieur. Le titre de baron de Saint-Cassien sera lié aux Beauvau du Rivau dès la génération suivante, puisque la terre revient, à la suite de la succession de ses parents, à Antoinette de Fontenay, qui transmet le titre à son fils René de Beauvau. Ses descendants le gardent jusqu'en 1642.

Août 1438 – 3 juin 1693 : Beauvau

Antoinette de Fontenay et Pierre de Beauvau se marient en 1438, faisant entrer ainsi le château du Rivau et ses dépendances dans les mains d'une grande famille d'origine angevine.

Dans son *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, parue en 1665, L'Hermite-Souliers consacre un chapitre à la famille de Beauvau, dont le nom vient d'une terre du même nom située sur l'actuelle commune de Seiches-sur-le-Loir en Maine-et-Loire. Il cite la généalogie, plus complète, déjà rédigée en 1626 par les frères de Sainte-Marthe et commence la sienne avec Foulques, seigneur de Beauvau, mort en l'an 1000 à Angers. Neuf générations plus tard, Mathieu de Beauvau, seigneur de Beauvau, sénéchal d'Anjou, qui fait bâtir les Cordeliers d'Angers en 1281, laisse après lui 4 fils, dont deux n'ont pas de successeurs. Les deux autres sont à l'origine des 2 branches des Beauvau, celle des aînés avec Jean, et celle des puinés, avec Mathieu. De la branche aînée est issu Henri IV : Isabeau de Beauvau, arrière-arrière-petite-fille de Jean de Beauvau, épouse en 1454 à Angers Jean II de Bourbon, comte de Vendôme ; elle est l'arrière-grand-mère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père d'Henri IV.

Mathieu de Beauvau, le puiné, forme la branche dont sont issus les seigneurs de La Bessière et du Rivau. Il est le père de Guillaume, sénéchal et gouverneur d'Anjou, qui épouse Marguerite de Rohan et donne naissance à Mathieu II - ou Macé - de Beauvau, seigneur de Beauvau, écuyer de l'écurie du Roi, capitaine des ville, château et cité de Tarente au royaume de Naples et du château d'Angers, gouverneur du comté de Roussy. Celui-ci épouse Jeanne Bessonneau - ou Bessonnelle -, dame de La Bessière : par ce mariage daté de 1380, il devient seigneur de La Bessière, ou Beschère, maison fortifiée située sur la commune des Deux-Evailles en Mayenne. Le nom de cette terre reste lié à celui des Beauvau

du Rivau jusqu'en 1646. Selon l'abbé Bossebœuf, Mathieu II de Beauvau serait mort le 28 décembre 1421 et enterré dans l'église des Jacobins à Angers, et sa femme Jeanne Bessonneau aurait elle-même été inhumée dans le même lieu le 22 août 1429.

Leur fils est Pierre de Beauvau, né vers 1415. A la suite de son mariage avec Annette de Fontenay en 1438, le nom du Rivau fait désormais partie de la titulature ordinaire de cette branche de la famille de Beauvau, en s'ajoutant notamment au nom de La Bessière. En janvier 1443, Charles VII lui accorde, par lettres données à Montauban, le droit de faire fortifier son hôtel du Rivau et d'y faire fossés, murailles, créneaux, arbalétriers, canonnières, tours, etc., en raison des bons et agréables services qu'il a fait pendant la guerre... Par autres lettres de juillet 1443 données à Poitiers, le même roi lui accorde le droit d'instituer capitaine et garde dans sa forteresse du Rivau. C'est donc à compter de cette année 1443 qu'il a dû commencer à transformer et fortifier le château, en se greffant, selon L. Boisnard, sur des bâtiments des XIII^e et XIV^e s.

S'il ne semble pas subsister, à ce jour, de traces écrites de ces travaux, notons qu'une autre source pourra être consultée avec intérêt, à titre de comparaison et pour mieux comprendre la construction de la forteresse du Rivau. Le marquis de Beauchesne, auteur d'un article consacré à *Pierre de Beauvau, seigneur de La Bessière, capitaine de Mayenne pendant les dernières années de la guerre de Cent Ans*, parue en 1924, a utilisé des actes du chartrier de Lassay, conservé aux Archives départementales de La Mayenne sous les cotes 138 J 1 à 403. Il contient les archives du château de Lassay-les-Châteaux, du XIII^e au XIX^e s. : les Beauvau en furent propriétaires au XV^e s. Le marquis de Beauchesne y trouva, dans « le fonds de Bois-Frou », de nombreux mémoires et marchés de travaux très détaillés de constructions, fortifications, charpentes, serrureries etc. des années 1448 et 1449, passés pour le château de Mayenne entre Pierre de Beauvau, chevalier, qui en est le capitaine de 1446 à 1453, et différents artisans. Ce château appartient alors à Charles d'Anjou. Le travail des maçons du XV^e s., notamment, y apparaît avec détails, mais on y verra également des informations sur l'artillerie, les carrières de pierre etc. On notera que Pierre de Beauvau, nommé capitaine du château de Mesle en Poitou en 1443, puis chambellan de Charles d'Anjou, puis capitaine du château de Mayenne de 1446 à 1453, dont il conduit les travaux, participe également à partir de 1449, en Normandie et en Guyenne, aux dernières campagnes de la Guerre de Cent Ans. Si les travaux du château du Rivau, autorisés dès 1443, ont commencé à cette date, sont-ils achevés avant la mort de Pierre de Beauvau en 1453 ? Ses fonctions de capitaine dans les deux châteaux de Mesle puis de Mayenne, entre 1443 et 1449, même s'il était secondé par un lieutenant chargé de le remplacer lors de ces absences, puis ses campagnes jusqu'à sa mort, ont certainement rendu sa présence au château du Rivau assez épisodique. Remarquons enfin qu'il dirigea les aménagements de deux forteresses dans le même temps ou presque simultanément, les expériences des étapes de l'une ayant pu servir à l'autre.

Pierre de Beauvau serait, selon les auteurs, mort en juillet 1453 à la bataille de Castillon - qui met fin à la Guerre de Cent Ans - ou décédé à la suite de fièvres dans les jours ou semaines suivantes. Dès son décès, sa veuve, Annette de Fontenay, a la garde de leurs 6 enfants mineurs, René, Jean, Jehan, Renée, Catherine et Françoise, mentionnés dans les titres de La Beschère. Leur mariage n'avait effectivement eu lieu que 15 ans auparavant. Annette de Fontenay porte le titre de dame du Rivau dans les papiers du domaine pendant les quarante années suivantes, de 1454 à 1491. Son fils aîné, René, est parfois cité comme seigneur de La Bessière, dès 1466, et du Rivau, dès 1475.

René de Beauvau, seigneur de La Bessière, du Rivau et de Jarnezay près de Chinon, baron de Saint-Cassien, et fils de Pierre de Beauvau, serait né vers 1445. Ecuyer et serviteur du comte du Maine, il est aussi, comme le fut son père, capitaine du château de Mayenne. Il

s'unit en premières noces, le 16 janvier 1481, à **Antoinette de Montfaucon** et de leur mariage naissent au moins 7 enfants, 4 fils, dont Charles et François - qui sera seigneur du Rivau de 1510 à 1523 -, et 3 filles, dont Marie. En secondes noces, il épouse Alix de Beauvau, sœur d'Isabeau de Beauvau, de la branche aînée des Beauvau. Il en a 2 fils, dont Antoine de Beauvau, qui sera seigneur du Rivau de 1524-1525 à 1539. Un troisième mariage, avec Anne de Beaujeu, est cité par certains auteurs. René de Beauvau meurt en mars 1510.

Selon L'Hermite-Souliers, Charles, son fils aîné qui se fit prêtre, aurait par deux fois abandonné son droit d'aînesse, à son frère François en 1510 puis à son demi-frère Antoine vers 1524.

François de Beauvau, chevalier, seigneur de La Bessière, de Saint-Cassien, du Rivau et des Places, est le fils de René de Beauvau et de sa première femme Antoinette de Montfaucon. Il épouse **Jeanne de Beauvilliers** le 15 février 1514. Selon certains auteurs, il serait mort à la bataille de Romagne, aux côtés de Bayard, le 30 avril 1524 ou à la bataille de Pavie en 1525. Cependant, une pièce de procédure relative au partage de sa succession entre son frère Charles et sa sœur Marie, datée de 1535 et conservée aux Archives départementales de Maine-et-Loire, sous la cote 1 J 647, indique qu'il est mort en 1523 (soit entre mars 1523 et le 27 mars 1524, date du début de l'année 1524, en nouveau style).

Ainsi, le 26 septembre 1535, une sentence est expédiée au siège du bailliage de Chinon pour entérinement de lettres « royaux » obtenues pour faire partage de la succession de François de Beauvau, seigneur du Rivau, mort sans « hoirs », entre Marie de Beauvau, sa sœur, Charles de Beauvau, son frère et Antoine du Rivau, seigneur du Rivau, leur demi-frère, qui est le fils d'Alix de Beauvau. Cette longue sentence, reproduite sur un grand parchemin de 0,60 mètre de largeur sur 5 mètres de longueur, conservé en Maine-et-Loire, est bien conservée : seules quelques lignes à la jointure des peaux et celles de la toute fin de l'acte sont plus difficiles à lire que les autres. L'acte donne plusieurs renseignements intéressants. Après la mort de François en 1523, le partage de ses biens n'a pas été fait entre Charles et Marie, ce qui provoque la procédure commencée en 1529, dont il est question ici. Charles refuse le partage, puisque sa sœur aurait, lors de son mariage en 1518, renoncé à cette occasion à toute succession contre la donation de la terre et seigneurie de Parily. Les trois objets de cette affaire sont la succession de leurs parents, René de Beauvau et Antoinette de Montfaucon, celle de François et le mariage de Marie. Celle-ci affirme qu'elle a reçu en 1518 moins de biens que son frère aîné après le décès de leurs parents. A cette date, ces derniers étaient seigneurs des terres et seigneuries du Rivau (pour 1 200 livres de rentes annuelles), de Saint-Cassien et de Saint-Cler (1 000 livres), de la terre de La Gauldrée (200 livres), de la terre et seigneurie de La Bessière (300 livres), de la terre de Parily (200 livres), de la terre et seigneurie du Temple (200 livres), du fief de Villebernier (140 livres), de la terre de La Bessière près de Beaufort en Anjou (100 livres) et de 35 ou 40 livres de rentes dans Angers et ses faubourgs. L'aîné des enfants, François, reçoit 2 200 livres de rentes, tandis que les 6 autres enfants (3 fils et 3 filles) doivent se partager les 1 000 livres restantes. Les biens sont décrits dans la suite de l'acte et l'on y voit « la seigneurie du Rivau, une belle seigneurie bien logée d'un beau château et parc (...), ledit château avoyt cousté plus de vingt mil livres tournois à le bastir et y avoyt ung beau grant parc clos à murs et ung beau cloux de vigne aussi cloux à murs, cinq ou six cens arpens de boys de haulte fustaye ... ». Ainsi le Rivau est-il estimé vers 1518 à 50 000 livres. On lit ensuite que c'est François de Beauvau qui a fait clôturer le parc du Rivau, ce qui a ainsi diminué le revenu des terres, et qu'il a vendu beaucoup de bois, provenant de la terre des Coudraux, dont les deniers de la vente ont été employés en « bastiments, granges et maisons » du château du Rivau. Plusieurs constructions et aménagements ont donc été réalisés au Rivau entre 1510 et 1523.

Après sa mort, sa veuve Jeanne de Beauvilliers se remarie en 1529. Elle n'a de ses 2 mariages aucune descendance. En 1524, le frère de François de Beauvau, Charles, est cité

comme seigneur du Rivau dans les titres de La Beschère, mais c'est leur demi-frère Antoine qui devient ensuite seigneur du Rivau.

Antoine de Beauvau, chevalier, seigneur de La Bessière et du Rivau, baron de Saint-Cassien, est le fils de René de Beauvau et Alix de Beauvau et le demi-frère de François de Beauvau, mort en 1523. Il se marie le 23 juillet 1526 à Baugé avec **Jacquine de La Mothe**, dame des Aunes (ou Aulnais) et de La Babinière. Il meurt vers 1539, puisque les titres de La Beschère mentionnent son nom jusqu'à cette année-là, puis celui de sa veuve Jacquine de La Mothe dès 1540. Elle continue à apparaître dans les actes, au moins jusqu'en 1544, son fils, Gabriel de Beauvau, prochain seigneur du Rivau, étant encore mineur. Elle aurait été enterrée à Angers le 23 juillet 1569.

Gabriel de Beauvau, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de La Bessière et du Rivau, des Places, Le Coudray, Saint-Cassien, Le Tilloy, La Gauldrée, est le fils d'Antoine de Beauvau et Jacquine de La Mothe. Il est encore mineur en 1544, mais est cependant parfois cité en tant que seigneur du Rivau dès 1536, comme dans la liasse E 220 des Archives départementales d'Indre-et-Loire, alors que son père est encore vivant. A plusieurs reprises dans la famille de Beauvau, on trouvera les fils portant le titre de seigneurs du Rivau en même temps que leurs pères : ainsi, Gabriel de Beauvau et son fils Jacques sont-ils aussi nommés seigneurs du Rivau sur des actes du fonds du Rivau de 1567 à 1569.

Gabriel de Beauvau se marie avec **Marguerite Foucault de La Salle**, à Champigny-sur-Veude vers 1548, puis avec **Françoise du Fresne**, et enfin avec **Françoise de La Jaille**. Cette dernière, morte 14 ans après son mari, est enterrée le 25 mai 1607 à Lémeré. Selon P. Liévaux et J. Noblet, c'est vraisemblablement l'époque de Gabriel, et avant 1550, que sont construites les écuries monumentales du Rivau. C'est aussi à sa demande qu'un inventaire des titres de La Beschère est rédigé au château du Rivau en 1551 : il est désormais conservé aux Archives départementales de La Mayenne. Ecuyer d'écurie du roi en 1564, Gabriel de Beauvau prend part à la bataille de Saint-Denis de 1567 entre catholiques et protestants puis est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel l'année suivante, comme le montre un acte conservé sous la cote E 798 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Dans les titres communaux de la paroisse de Rivarennes, en 1572, il apparaît maître des Eaux et Forêts du pays et duché de Touraine, charge qu'il exerce encore en 1581. Il meurt en février 1583.

Gabriel de Beauvau est également seigneur des Aulnais, terre entrée dans le patrimoine des Beauvau par la famille sa mère, Jacquine de La Mothe, puisque le manoir de La Cour des Aulnais, qui se situe actuellement à Challain-la-Potherie en Maine-et-Loire, appartenait à la famille de La Motte. Les archives de La Potherie et du château des Aulnais mentionnent que Gabriel de Beauvau fut également seigneur de La Babinière, des fiefs des Brinières, du Pavillon, des Hauts-Bureaux et des Aulnais, dont le château s'agrandit lorsqu'il en est propriétaire. Pour le domaine des Aulnais, Gabriel reçoit de son suzerain Antoine d'Espinay, par lettres du 1^{er} septembre 1577 passées au manoir de Saint-Michel-du-Bois, l'autorisation de faire bâtir, construire, édifier pont-levis, douves, tours, canonnières ... et toutes autres forteresses où bon lui semblera pour défendre la maison des Aulnais. Cette autorisation a-t-elle également concerné des aménagements ou travaux qui auraient pu être fait au Rivau ?

A la suite de son décès en février 1583, les enfants alors cités dans les papiers du Rivau sont Jacques I de Beauvau, Louis, seigneur de Rivarennes et des Aulnais et Gabrielle, épouse de Charles Dalemaigne. Tous trois sont les puînés, enfants de sa première épouse. Un autre enfant, Gabriel, encore mineur en 1583 et fils de Françoise de La Jaille, a pour curateur Sallathier de Beauvau. Du second mariage serait née une fille, qui n'apparaît cependant pas en 1583. Un partage des biens de Gabriel de Beauvau a lieu, comme le

suggère un acte de 1583 de la liasse 4 B 365 du bailliage de Chinon, conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, et le 27 juillet 1588, l'inventaire de sa fortune est établi par Jean de Barro, écuyer, conseiller du roi, juge et lieutenant général au siège royal de Chinon. Cet inventaire, cité dans les archives de La Potherie et du château des Aulnais, ne figure pas dans celles du bailliage de Chinon. Si une copie se trouvait dans le fonds de La Potherie, elle pourrait contenir des éléments descriptifs du Rivau.

Jacques I de Beauvau, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, écuyer ordinaire de l'écurie du roi, seigneur du Rivau et de La Bessière, baron de Saint-Cassien et autres lieux, est en 1583 le fils aîné et principal héritier de Gabriel de Beauvau et de Marguerite Foucault. Il épouse **Françoise Le Picard**. Seigneur du Rivau de 1583 à sa mort le 7 mars 1592, il laisse à son décès sa veuve et plusieurs enfants, dont Jacques II de Beauvau ; Louis, seigneur de La Bessière ; Renée, qui épouse en 1606 Charles de Lhôpital, marquis de Choisy (sa propre mère, Françoise Le Picard, s'était remariée vers 1602-1603 avec Jacques de Lhôpital, père de Charles) ; Marguerite ; Françoise, mariée à Jean de La Baume Le Blanc, seigneur de La Gasserie et de La Vallière, baron de La Papelardière en Touraine, écuyer de l'écurie du roi, gouverneur d'Amboise.

L'un de ses fils, Louis de Beauvau, seigneur de La Bessière, revend cette terre en 1646 à Charles de Montessou, qui y réunit sa terre de La Roche-Pichemer en Mayenne. C'est la raison de la présence de l'inventaire de La Beschère, rédigé en 1551 au château du Rivau à la demande de Gabriel de Beauvau, en Mayenne.

Après le décès de Jacques I de Beauvau en 1592, Françoise Le Picard, sa veuve, est nommée dame du Rivau dans les actes du fonds jusqu'en 1626 au moins. Elle se remarie vers 1602-1603 avec Jacques de Lhôpital, chevalier des deux ordres du roi, marquis de Choisy, qui deviendra aussi le beau-père de Renée de Beauvau, fille de Françoise Le Picard et Jacques I de Beauvau en 1606, lorsqu'elle épouse Charles de Lhôpital. Le 17 octobre 1612, Françoise Le Picard, marquise de Choisy, femme sans communauté du sieur de Lhôpital, demeurant en sa maison de Lasay paroisse Saint-Michel de Chavaignes, et son fils aîné Jacques, seigneur du Rivau et baron de Saint-Cassien, vendent le domaine de Launay, paroisse de Chalain, par contrat devant Charles Briault, notaire à Loudun. Françoise Le Picard meurt après 1635, date à laquelle elle apparaît encore dans les titres de la terre de La Rée conservés aux Archives départementales de la Vienne sous la cote D 158. Cette terre qui appartient au début du XV^e s. à la famille de Fontenay se situe sur la paroisse de Messais - ou Messay - rattachée à la commune actuelle de Montcontour. La famille de Fontenay la vend en 1587. Françoise Le Picard apparaît comme dame de La Rée en 1604 : elle est déjà séparée de Jacques de Lhôpital. Le domaine est vendu le 17 mars 1635 par Jacques II de Beauvau et sa mère Françoise Le Picard, marquise de Choisy.

Jacques II de Beauvau, fils aîné de Jacques I de Beauvau et Françoise Le Picard, est chevalier, seigneur du Rivau et de La Bessière, baron de Saint-Cassien. Il sert sous Henri IV et Louis XIII et porte le titre de seigneur du Rivau, dans les actes, dès 1601 jusqu'à sa mort en 1666.

Né en décembre 1581, il épouse en premières noces **Renée d'Apchon** - fille unique de Charles, seigneur d'Apchon, premier baron de la Haute-Auvergne et de Louise de Châtillon-sur-Marne - morte vers 1612. Aucun enfant ne semble être né ou avoir vécu de ce mariage. Vers 1625, il épouse en secondes noces **Ysabel - ou Elisabeth - de Clermont**, née vers 1599-1600.

Le 24 juillet 1626, au baptême de son fils Jacques mort le même jour, à Lémeré, âgé d'un mois, il est nommé écuyer, seigneur du Rivau, baron de Saint-Cassien, lieutenant de la Reine mère de sa Majesté. Sa femme est alors Elisabeth de Clermont. En 1633, dans le registre paroissial de Lémeré, on le voit chevalier, capitaine de 200 hommes d'armes des ordonnances du roi, baron de Saint-Cassien, seigneur du Rivau. En 1636, dans un acte du 4 mai du registre paroissial de Candé, il est chevalier, baron de Saint-Cassien, seigneur du Rivau, conseiller du roi en son conseil d'Etat, capitaine-lieutenant des 200 hommes d'armes que le roi entretient et son lieutenant général au gouvernement du Haut-Poitou, Châtelleraudais et Loudunais. Le 17 mai 1642, il vend la baronnie de Saint-Cassien au cardinal de Richelieu (voir la cote MM 534 conservée aux Archives nationales). Notons que plusieurs domaines de la famille de Beauvau ont ainsi été vendus dans la première partie du XVII^e s. De plus, selon un acte conservé sous la cote 17 J 323 des Archives départementales de la Vienne, Jacques II de Beauvau démissionne le 19 juillet 1644 de sa charge de lieutenant du roi au Haut-Poitou, Loudunois et Châtelleraudais, en faveur de Charles Chastagnier, chevalier, marquis de La Roche-Posay, contre la somme de 75 416 livres.

Jacques II de Beauvau meurt à Lémeré le 4 juin 1666, à l'âge de 83 ans, 7 mois et 4 jours. De son mariage avec Ysabel de Clermont, qui est morte à Lémeré le 18 août 1662, sont nés au moins 8 enfants dont un premier fils nommé Jacques, mort en 1626 ; Jacques III de Beauvau, qui sera seigneur du Rivau à la suite de son père ; Pierre-François, qui obtient l'abbaye de Cadouin en 1643 (comme le mentionnent les lettres conservées sous la cote 4 B 323 dans le fonds du bailliage de Chinon), puis fut évêque de Sarlat et qui mourut en 1701 ; Madeleine, qui se marie le 23 juillet 1648 avec Antoine Du Bellay à Lémeré ; Louis, qui paie, en 1651, 1 300 livres pour être reçu au rang de frère chevalier au Grand Prieuré d'Aquitaine (selon la quittance conservée sous la cote 4 B 323 dans le fonds du bailliage de Chinon). Dans cette même liasse enfin, l'on consultera la nombreuse correspondance adressée à Jacques II de Beauvau entre 1621 et 1663.

Jacques III de Beauvau, chevalier, marquis du Rivau, maréchal des camps et armées du roi (comme son père le fut), capitaine colonel des Suisses de la garde du corps de feu Monseigneur le duc d'Orléans, est le fils de Jacques II de Beauvau et Ysabel de Clermont. Né vers 1627, il est seigneur du Rivau dès 1664 au moins, avec son père qui meurt en 1666, et le reste jusqu'à 1693, année de la saisie du Rivau.

Il est l'époux de **Diane-Marie de Campet de Saujon**, depuis la fin de l'année 1650 ou le début de la suivante, puisqu'une procuration pour un contrat de mariage entre eux est établie en décembre 1650 et conservée sous la cote 4 B 323 du fonds du bailliage de Chinon. Un de leurs enfants, Gabriel, est baptisé à Rivarennes le 14 juillet 1658. Jacques III est également le père de René-François de Beauvau du Rivau, son 9^e enfant, né au Rivau le 11 novembre 1664 et mort à Narbonne le 4 août 1739, archevêque de Toulouse (1714-1721) et de Narbonne (1719 à 1739).

Le 14 juillet 1664, Louis XIV érige en sa faveur par lettres patentes la terre du Rivau en marquisat sous le nom de Beauvau du Rivau. Dès 1669, une demande de saisie est faite par Marie Damond, veuve Croizet, contre les biens de Jacques III, pour raison d'un emprunt de 80 000 livres non remboursé, fait par les père et mère de Jacques III auprès de Marie Damond, contre une rente de 4 000 livres par an. Cet emprunt devait servir à acquitter les dettes de la maison du Rivau. Jacques III est condamné en 1671, mais l'exécution de la sentence n'a lieu qu'en 1675 et le marquis du Rivau est emprisonné au Fort-L'Evêque. Il est ensuite libéré, mais doit abandonner ses biens à ses créanciers en 1675. Il obtient cependant des mainlevées de saisies en 1680 et 1681. La même année pourtant, un arrêt permet aux créanciers de poursuivre la vente des biens. En 1684, celle-ci porte donc sur le lieu, fief, terre et seigneurie du Rivau, les domaines de Coudray, de Boissay, de La Grange-Bouchard, de

Jaulnay et de Louche à Lémeré. Le Rivau est finalement vendu par décret du 3 juin 1693 à Marie Damond, veuve Croizet.

Les Beauvau ne sont désormais plus liés directement à l'histoire du Rivau. Jacques III de Beauvau meurt en 1702 et selon L. Binet, quelques descendants des Beauvau vivent encore aujourd'hui en Lorraine.

3 juin 1693 – 30 octobre 1714 : Damond – Croizet

Marie Damond, veuve de Charles Croizet, conseiller et secrétaire du roi, contrôleur général de la Grande Chancellerie, devient propriétaire du Rivau et de ses dépendances par décret du 3 juin 1693 sur Jacques III de Beauvau. De la même façon, elle avait acquis le marquisat d'Etiau en 1669, puis la baronnie d'Avoir, tous deux en Maine-et-Loire, et avait pris le titre de marquise d'Etiau. Le 15 juillet 1697, elle donne Le Rivau à son fils.

Louis Alexandre I Croizet, conseiller du roi en ses conseils d'honneur, en ses cours, président aux enquêtes du parlement de Paris, devient seigneur du Rivau dès cette date. Epoux de **Catherine Ros[s]ignol**, il donne lui aussi le Rivau à son fils **Louis Alexandre II Croizet** le 12 août 1710. La donation est passée à Paris et insinuée au bureau de Richelieu le 11 novembre 1710 : le fils qui reçoit le domaine ne sera majeur qu'en avril 1718. Mais avant même cette majorité, le Rivau est revendu par Louis Alexandre I Croizet, sa femme et leur fils le 30 octobre 1714 à Eustache-Henriette de Buade, veuve de Charles Le Sesne de Ménilles.

30 octobre 1714 – 26 août 1766 : de Buade – Le Sesne de Ménilles

Eustache-Henriette de Buade, veuve de Charles Le Sesne de Ménilles, seigneur de Bourgneuf dans le Loudunois, devient propriétaire du Rivau par achat aux précédents le 30 octobre 1714 devant M^{es} Rémy et Guesdon, notaires à Paris. Une copie de la vente est conservée dans le fonds 182 J. L'acte indique que tous les meubles qui sont dans le château font partie de la vente, pour une somme de 3 000 livres, la terre et ses dépendances pour 139 000 livres, soit 142 000 livres en tout. Le vendeur s'engage à faire remettre à la dame de Bourdan dans 15 jours les clés du trésor du château contenant les titres et pièces de la terre du Rivau et ses dépendances, et les autres clés du château. Eustache-Henriette de Buade est encore dame de la terre et seigneurie du Rivau en 1718, comme le mentionne un aveu conservé sous la cote E 219 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Elle meurt le 4 février 1719 et est inhumée le lendemain en la paroisse Saint-Pierre-le-Marché de Loudun, dans la Vienne.

Charles-Henry Le Sesne de Ménilles et Jean-Baptiste Le Sesne - prêtre, abbé d'Etemare, seigneur de Ranton, La Salle, Préaux -, co-seigneurs du Rivau dès 1719, sont les fils de la précédente. Charles-Henry épouse en première noces Eléonore Madeleine de Bullion, petite-fille de Jacques III de Beauvau. Jean-Baptiste, né en 1682, connu sous le nom de l'abbé d'Etemare, est janséniste, auteur de plusieurs ouvrage, fondateur d'une école en Hollande où il vit de 1754 à sa mort en 1770. A son décès, il est prêtre du diocèse d'Evreux.

En 1722 et 1723, Marie-Scholastique de Théméricourt-Ménilles, en charge de son cousin Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles, abbé d'Etemare, seigneur du Rivau, passe des baux en son nom pour le Rivau, dont elle habite le château. Selon la Société de Port-Royal, elle a repris la suite de Mademoiselle de Joncoux dans son œuvre de copie et publication des manuscrits perdus de Port-Royal-des-Champs., l'impression tardive des ouvrages concernant

Port-Royal, principalement dans la seconde moitié du XVIII^e s., explique la multiplication des copies manuscrites. Ces manuscrits sont saisis par le lieutenant de police d'Argenson lors de la dispersion des religieuses de Port-Royal des Champs en 1709. Il les remet à une amie de Port-Royal, Mademoiselle de Joncoux, qui emploie le reste de sa vie à copier les manuscrits originaux qui sont entrés en sa garde. Marie-Scholastique Le Sesne de Théméricourt lui succède dans cette tâche et y consacre également son existence. Son unique but est de réunir et de transmettre tout ce qui concerne Port-Royal. L'abbé d'Etemare aurait été le dépositaire de cette collection en 1745, à la mort de Mademoiselle de Théméricourt et il semble qu'il le donne de son vivant à l'avocat Louis Adrien Le Paige, bailli du Temple.

Comme l'indiquent les actes du fonds du Rivau, Charles-Henry, seigneur du Rivau, est en charge de son frère Jean-Baptiste, au moins entre 1727 et 1765. Sur l'acte de baptême de sa fille Marie-Angélique, dans les registres paroissiaux de Saint-Pierre-Le-Marché de Loudun, le 8 juillet 1741, il est « chevalier, baron de Ranton, marquis du Rivau, seigneur de Préaux, Pas-de-Jeu, Charzay et autres lieux ». La marraine de sa fille est Marie-Scholastique Le Sesne de Théméricourt. En 1741 et 1764, on le voit demeurer à Loudun. Lui et sa seconde épouse, Charlotte-Marie-Anne Mérault, demeurant en leur hôtel de Bourneuf, faubourg et porte de Chinon à Loudun, paroisse Saint-Pierre-du-Marché, « considérant la perte de leurs enfants comme la tendre amitié qui les unit et leur attachement », passent donation mutuelle le 5 décembre 1763 devant M^e Montault, notaire à Loudun. Elle est enregistrée en 1764 au bureau des insinuations de Chinon, au folio 4 verso du volume coté C 853 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Charles-Henry est encore seigneur du Rivau en juin 1765.

Jean-Baptiste Le Sesne d'Etemare de Ménilles, prêtre du diocèse d'Evreux, vend à Pierre Gaullier sa terre du Rivau le 26 août 1766. Il est alors présenté comme seul et unique héritier de son frère Charles-Henry Le Sesne, en son vivant seigneur de Ménilles, Ranton, Le Rivau et autres lieux. Celui-ci est décédé, veuf et sans enfants, le 1^{er} décembre 1765. Jean-Baptiste meurt en 1770 : son inventaire après décès est rédigé par M^e Rendu, notaire à Paris, à compter du 30 mai 1770.

26 août 1766 – 28 avril 1767 : Gaullier

Jean-Baptiste Le Sesne d'Etemare de Ménilles vend par l'intermédiaire de son procureur à **Pierre Gaullier**, écuyer, avocat au parlement, secrétaire du roi couronne de France, trésorier payeur des gages des officiers de la chancellerie du parlement de Besançon et sa femme **Marie-Louise de Marigny**, sa terre du Rivau avec toutes ses dépendances et tous les droits qui y sont liés pour 170 000 livres, devant M^e Girard, notaire à Loudun, le 26 août 1766. Le contrat mentionne également que sont compris dans la vente tous les meubles, linge et autres effets sensés et réputés meubles actuellement existants dans ladite maison et dépendance du Rivau, pour une valeur de 6 000 livres. Tous les titres du Rivau devront être remis dans un mois à l'acquéreur : aveux, dénombrement, déclarations féodales, registres de recette... et toutes les pièces et procédures concernant la terre du Rivau et ses dépendances, dont les relevés des titres en 4 volumes et le registre en forme d'inventaire sur lequel les titres seront vérifiés. Malheureusement, ces 5 volumes ne sont pas conservés dans le fonds.

A cette date, la terre du Rivau et ses dépendances relèvent à foi et hommages des fief et cour de Sazilly (pour 84 000 livres), de Possay (8 000 livres), L'Ile-Bouchard (50 000 livres), Theneuil (10 000 livres), Champigny (5 500 livres), Beaumont (5 000 livres) et La Tourette (1 500 livres).

M. Gaullier prend ensuite possession de la terre du Rivau par acte passé devant M^e Lamy, notaire à Champigny-sur-Veude, rend les fois et hommages à la baronnie de L'Ile-Bouchard, paie les lods et ventes, achète des bois etc.

Ecuyer, avocat au parlement et secrétaire du roi, il s'était marié en 1758 avec Marie-Louise de Marigny. Par acte passé devant M^e Savaige, notaire à Paris, le 28 avril 1767, M. Gaullier nomme pour son « ami » le comte de Castellane, qui devient ainsi propriétaire du Rivau et en reçoit les titres. Lors de l'acquisition de 1766, il aurait été mentionné que M. Gaullier achetait Le Rivau pour lui ou autres qu'il nommerait dans l'année...

28 avril 1767 – 28 août 1838 : de Castellane – d'Albon

Michel-Ange, marquis de Castellane, comte de Villandry, Savonnières et autres lieux, est né le 2 octobre 1703 à Venterol dans les Alpes de Haute-Provence. Il est seigneur du Rivau du 28 avril 1767 jusqu'à sa mort à Villandry, le 26 septembre 1782, à l'âge de 79 ans.

Brigadier des armées du roi en 1734, cornette des mousquetaires du roi en 1737, gouverneur de la ville et du château de Niort en 1738, il est ambassadeur « extraordinaire à la Porte Ottomane » à Constantinople de 1740 à 1748. Il revient ensuite en France et reprend sa carrière militaire. En 1750, il achète les terres et comté de Villandry et Savonnières, en 1767 le château du Rivau et en 1776 le château de Ranton. Longtemps après l'acquisition du Rivau en 1767, une quittance – conservée dans le fonds du Rivau - lui est donnée en 1776 pour avoir payé la somme de 50 333 livres 6 sols 8 deniers due sur la vente du Rivau entre Le Sesne de Ménilles d'Etemare et Gaullier.

Il épouse le 5 octobre 1729, à Paris, **Catherine de La Treille de Sorbs** - née en 1703 et morte en 1768 - dont il a 2 fils, Esprit-(François)-Henri, qui devient seigneur du Rivau après sa mort et Jean-(Baptiste)-Arnaud, évêque de Mende, né en 1733 et mort en 1792.

Esprit-François-Henri de Castellane, fils des précédents, est seigneur du Rivau à la suite de son père. Né le 13 septembre 1730 à Pont-Saint-Esprit, dans le Gard, baptisé le surlendemain, il meurt le 23 floréal an VII à Fontainebleau en Seine-et-Marne, à l'âge de 68 ans. Marquis de Castellane, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1786, il mène une carrière militaire, et épouse le 18 novembre 1750 **Louise-Charlotte-Armande Charron de Ménars**. Elle meurt le 12 germinal an V à Fontainebleau, à l'âge de 67 ans. De leur mariage sont nés plusieurs enfants, dont Angélique-Charlotte de Castellane.

Angélique-Charlotte de Castellane, fille des précédents, est née en 1751. Mariée le 30 avril 1772 à **Claude-Camille-François, prince d'Yvetot, comte d'Albon** - mort en 1789 -, elle est propriétaire du Rivau après la mort de son père et le reste jusqu'à son décès, vraisemblablement en juillet 1822 à Bernières d'Ailly, dans le Calvados. Elle laisse alors une fille, Victoire-Louise-Marguerite, qui lui succède.

Victoire-Louise-Marguerite d'Albon, né en 1780 et morte en 1839, fille des précédents, est propriétaire du Rivau à partir de 1822, par la succession de sa mère et le reste jusqu'au 28 août 1838, lorsqu'elle revend le domaine. Elle est mariée à **Eustache-Louis de Vauquelin des Chesnes** - né en 1769 et mort en 1859 -, dont la famille est propriétaire du château de Bernières d'Ailly depuis 1760.

Le 28 août 1838, devant M^e Jahan, notaire à L'Ile-Bouchard, Victoire-Louise-Marguerite d'Albon, épouse non commune en biens d'Eustache-Louis de Vauquelin, demeurant au château d'Ailly dans le Calvados vend à Jean-Baptiste Pallu, propriétaire à Lémeré et son épouse Marie-Anne Pallu le château du Rivau et autres biens immeubles, dont les fermes du Coudray, de Jaulnay, de La Jarrie et autres, avec terres, bois, vignes, prairies, le tout composant 39 articles dans l'acte. L'ensemble est vendu pour 94 675 francs et « appartenait à la vendeuse pour les avoir recueilli comme seule héritière de la succession d'Angélique-Charlotte de Castellane, sa mère, veuve à son décès de Claude-Camille-François d'Albon ». L'acte est conservé sous la cote 3 E 51/78 des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

28 août 1838 – 22 mars 1911 : Pallu – Grosset – Loyau

Jean-Baptiste Pallu et sa femme **Marie-Anne Pallu** sont propriétaires du château à partir du 28 août 1838. Ils ont 2 enfants : Ambroise-Alphonse et Madeleine-Marie-Clorinide. Le 23 mai 1849, après la mort de Jean-Baptiste Pallu, sa veuve Marie-Anne donne à titre de donation-partage anticipée tous ses biens, y compris le Rivau où elle demeure, mais dont elle garde la jouissance, à ses 2 enfants, **Madeleine-Marie-Clorinide Pallu, épouse Grosset**, qui reçoit le Rivau, et Ambroise-Alphonse Pallu. L'acte, passé devant M^e Lemaire, notaire à Champigny-sur-Veude, est conservé sous la cote 3 E 11/60 des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Martin Grosset, mort le 24 février 1888, puis sa veuve Madeleine-Marie-Clorinide Pallu, elle-même morte le 1^{er} novembre 1891, sont décédés au château du Rivau. Ils laissent après leur décès une fille unique, **Marie-Caroline Grosset, épouse Loyau**, qui hérite du Rivau.

Le 10 novembre 1898, par acte passé devant M^e Genevoix, notaire à Champigny-sur-Veude, Jules Loyau et Marie-Caroline Grosset sa femme, demeurant ensemble au château du Rivau, donnent à titre de partage anticipé, avec réserves en usufruit et viagères, le château du Rivau à leurs 2 filles **Noémie et Lucie Loyau**. Le contrat est conservé sous la cote 3 E 11/134 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Jules Loyau meurt à Tours le 24 juillet 1904. Les deux filles sont alors propriétaires du château, avec réserves en usufruit pour l'épouse survivante.

Le 22 mars 1911, devant le même notaire, Marie-Caroline Grosset, veuve de Jules Loyau, son gendre Jules Melin, époux de Noémie Loyau et sa seconde fille Lucie Loyau, veuve de Paul Billette, demeurant tous à Tours, vendent le Rivau à Suzanne-Eugénie de Coppet, épouse d'Alphonse-Emmanuel Moncel. Une expédition de l'acte est conservée dans le fonds du Rivau.

22 mars 1911 – 2013 : de Coppet-Moncel à Eric et Patricia LAIGNEAU

Suzanne-Eugénie de Coppet, épouse d'**Alphonse Emmanuel Moncel**, sculpteur, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, 89 rue de L'Assomption, acquiert le 22 mars 1911 le Rivau en son nom propre. Les deux époux avaient passé contrat de mariage devant M^e Kastler, notaire à Paris, le 8 juin 1910.

Le 8 novembre 1941, à Champigny-sur-Veude, Suzanne-Eugénie de Coppet, comtesse de Perrin Moncel de Cabrilles Labrassagnier, vend le château du Rivau par l'intermédiaire de

son mandataire à **Henri-Victor-Augustin Prignot**, colonel d'infanterie en retraite et **Germaine-Marie-Marguerite Auger**, sa femme, demeurant alors à Rennes.

Ils en restent propriétaires jusqu'au 18 janvier 1954, date à laquelle ils vendent le château à **Roger-Marc-Charles Balot**, éditeur et **Marguerite-Jeanne-Lambertine-Ghislaine Piron**, sa femme, demeurant à Bruxelles.

Le 23 février 1961, les époux Balot revendent le domaine à **Raymond-Pierre-Laurent Brenot**, artiste peintre et **Marcelle Wolfiss**, sa femme, demeurant à Paris.

En décembre 1992, M. Brenot et sa seconde épouse vendent le Rivau, qui devient propriété de la famille **Laigneau**.



Ecuries monumentales, 2012 (cliché R. Malveau)

Composition et intérêt du fonds

Le plan de classement adopté pour mettre en valeur le fonds du château du Rivau se compose de 5 ensembles, que le répertoire suivant distingue : titres de propriété, titres féodaux et seigneuriaux, revenus et gestion du Rivau et de ses dépendances, titres et pièces se rapportant au fonds et documentation.

Les actes de mutation de propriété sont peu nombreux, au regard du nombre de mariages, donations, successions ou ventes qui ont ponctué l'histoire du domaine entre le début du XV^e s. et le XX^e s. Permettant d'établir de façon certaine les modalités de transmission des biens, de tels actes sont surtout riches de descriptions, qui illustrent l'évolution d'un lieu au fil du temps, et sont parfois accompagnés d'inventaires des biens meubles. Afin de compléter ceux présents dans le fonds, il conviendra donc d'effectuer des recherches dans les registres paroissiaux et d'état civil, les fonds du Contrôle des actes, de l'Enregistrement, des minutes notariales ou des fonds de justice du département d'Indre-et-Loire. D'autres institutions devront être consultées. En effet, après le XVII^e s., plusieurs seigneurs ou propriétaires ont établi leur résidence principale ailleurs qu'au Rivau : on pourra ainsi, dans ces lieux de naissance, mariage, décès ou vie quotidienne, retrouver des contrats relatifs au Rivau dans les fonds publics. Ainsi, les fonds des départements de la Vienne, du Maine-et-Loire et de la Mayenne conservent-ils de nombreuses traces de la famille de Beauvau, comme celles des Fontenay et Du Puy avant eux ou Damond-Croizet et de Buade-Le Sesne de Ménilles après eux. Aux Archives nationales, ce sont celles qui concernent les fonctions et offices des Beauvau auprès des rois ou personnages de leur famille ou entourage qui pourront être recherchées, comme celles, peut-être, qui auraient pu être laissées suite à l'acquisition par le roi ou les membres de la famille royale des chevaux du Rivau et de leur élevage. A Paris également, des actes publics pourront concerner les Croizet, Gaullier ou de Castellane et successeurs.

De même en sera-t-il pour les fonds privés des familles qui furent propriétaires du domaine. On remarquera que le fonds du Rivau ne contient pas de papiers privés et personnels, tels que contrats de mariage, inventaires après décès et partages, papiers de fonction, comptabilité personnelle, travaux, correspondance, etc. Sans doute est-ce dû aux nombreuses ventes du domaine à compter de la fin du XVII^e s., à l'occasion desquelles les titres fonciers liés aux immeubles peuvent être transmis à l'acquéreur, mais pas les papiers personnels qui suivent la famille des vendeurs. Cependant, de tels papiers sont intimement liés à l'histoire d'une propriété et il paraît indispensable d'en rechercher la trace, dans les fonds d'archives publics - où ils peuvent être conservés - ou en mains privées, chez les descendants des propriétaires du Rivau ou dans les châteaux qui étaient également propriétés des seigneurs du Rivau. Ainsi en sera-t-il par exemple en Indre-et-Loire pour le château de Villandry, dans la Vienne pour le château de Saint-Cassien, la seigneurie de La Brée ou celle de Bourneuf, en Moselle au château d'Haroué, dans le Calvados pour celui de Bernières d'Ailly, en Mayenne pour La Beschère, le château de Lassay et celui de La Roche-Pichemer, en Maine-et-Loire pour les Aulnais, les terres d'Etiau ou d'Avoir ...

Enfin, les ressources bibliographiques et iconographiques - dont certaines sont conservées dans la partie « documentation » du fonds - permettront encore d'élargir les recherches. La bibliographie et les sources complémentaires présentées à la suite de cette introduction sont destinées à les orienter.

Les second et troisième ensembles des archives du Rivau constituent la majeure partie du fonds. Ce sont ces documents qui illustrent l'importance et la gestion des revenus du Rivau. **Les titres féodaux et seigneuriaux et les documents liés à la gestion** sont en effet ceux qui se sont transmis au gré des ventes du domaine, mais non en totalité. On remarquera par exemple les lacunes dans les séries de registres de comptes, une mention « registre troisième » sur celui des déclarations rendues au marquisat daté de 1708, induisant au moins la présence de deux premiers registres, ou l'on notera encore la mention de l'existence de certains types de documents, cités dans des actes du fonds mais malheureusement absents, tels les inventaires de titres mentionnés dans l'acte de vente du 26 août 1766. Ces lacunes, le mauvais état de certains registres et documents, comme la déreliture systématique de tous les

titres des cens et rentes, qui semble avoir été faite dans la seconde moitié du XX^e s., témoignent tous des vicissitudes de l'histoire des archives du Rivau.

Les titres féodaux et seigneuriaux conservés forment des groupes cohérents. On y trouvera notamment les aveux et dénombrem ents rendus par les seigneurs du Rivau au seigneur dont ils tiennent leurs terres, qui décrivent leur nature et les droits qui y sont liés.

Les nombreux titres des cens, rentes et devoirs dus à la seigneurie du Rivau ont pour la plupart été classés dans la seconde moitié du XVIII^e s., constituant ainsi des dossiers couvrant la période 1442-1777. On y trouvera surtout déclarations de domaines et héritages, procès-verbaux d'expertises, de bornage, arpontages et conférences, copies de titres, notes et pièces de comptabilité, contrats de ventes ou échanges, procurations, correspondance ou encore pièces de procédure relatives aux frêches du Rivau et de ses dépendances, les fiefs de Jaulnay, des Places, du Coudray et de Baugé, les rentes dues à la seigneurie de La Grange-Bouchard et le fief de Vaucharette en la paroisse de Parilly, réunie plus tard à Chinon. La frêche, ou fréresche, désigne à l'origine des terres indivises entre frères, puis des terres possédées par plusieurs personnes qui rendent solidiairement le cens, soit de façon ponctuelle, soit périodiquement, constituant ainsi les rentes seigneuriales. On verra dans les registres de recettes du Rivau ces mêmes frêches, qui permettent ainsi, sur une longue période, de suivre l'évolution des rentes qui y sont liées.

Certains actes sont accompagnés de notes dactylographiées du XX^e s. La plupart sont de M. Briollet qui a réalisé en 1961, à partir de ces archives, une étude portant sur *Les Du Rivau, du Maine*. La plupart de ces dossiers de titres de rentes avaient été déreliés, vraisemblablement au milieu du XX^e s., et les pièces mélangées sans ordre ou réunies pour former des ensembles peu cohérents. Les dossiers, sans doute formés à l'occasion des ventes de 1766 ou 1767, avaient alors été cotés par un système de chiffres et cotes, portés au dos des actes qui étaient liés avec des pochettes ou feuillets indiquant la cotation et le nom des frêches ou terres concernés. Elles avaient aussi été numérotées de 1 à x, au recto, dans chaque liasse. Ces pièces portent plusieurs numéros, traces de cotations antérieures. Après 1767, quelques rares actes ont été rajoutés à ces liasses par celui qui était chargé de la gestion du Rivau pour Michel-Ange de Castellane. Le présent inventaire permet de constater les lacunes parmi ces titres, dont le classement du XVIII^e s. a été reconstitué.

Le fonds contient également quelques registres des assises du Rivau et de ses dépendances, dans lesquels l'on retrouve les déclarations relatives aux droits dus au Rivau et actes concernant ces devoirs.

Les documents produits par les propriétaires, receveurs, fermiers ou personnel du Rivau forment également un ensemble d'importance pour comprendre et appréhender la nature et l'ampleur des revenus de la terre du Rivau.

On notera en premier lieu la présence de quelques états descriptifs des XVII^e et XVIII^e s. dont le contenu complète celui qui peut être offert par les actes de mutation de propriété et les aveux et dénombrem ents. Ainsi, un acte du XVII^e s. donne une description du domaine : « conciste de l'hôtel, domaines et droits du Rivau qui relèvent de la seigneurie de Sazilly. Premièrement l'ancien hostel du Rivau qui est à présent la basse cour et forteresse dudit lieu où sont les logements des fermiers, une des plus belles granges de la province, les pressoirs, celliers, greniers, estables et escurye du Rivau. Il y a dans ladite cour une fontaine qui jette l'eau de quatre costés et un grand réservoir à costé fait depuis vingt ans qui a couté plus de 2 000 livres à construire. La forteresse du Rivau qui fait partie de l'ancien hostel du Rivau est la tour carrée et bastiments à costés ayant fasse et veüe sur la ditte basse cour du costé du midy. Si les bastiments estoient estimés par rapport à ce qu'ils ont couté à faire, ceux-cy seroient estimés plus de 50 000 livres, mais comme dans le cas dont il s'agit on leur donne

ordinairement un prix très médiocre, on les estime seulement 6 000 livres... Le nouveau château du Rivau est pareillement mouvant de Sazilly, ayant été construit sur un fond joignant et dépendant de l'ancien, mais comme on ne sait pas en quoy il consiste on ne peut présentement luy donner un prix ... ».

Un « état de la terre du Rivau en Touraine », établi vers 1759, indique la contenance et les revenus de la terre du Rivau. Une première note porte que la terre a été achetée en 1714 pour 139 000 livres et affermée en 1737 pour un montant de 6 500 livres, avec environ 500 livres de réserves. La seigneurie « érigée en marquisat pour la maison de Beauvau, qui l'a possédée jusqu'à la fin du dernier siècle » se compose de 6 fiefs nobles, dont 3 à haute justice. Elle comprend ainsi le château avec cours et jardins, des terres labourables formant 12 métairies logées (dont les 2 de la basse-cour du château), des vignes closes de murs, des prés et pâturages et des bois taillis. Ce premier ensemble représente un peu plus de 1 008 arpents. En matière de revenus, le Rivau possède des dîmes inféodées - affermées pour 900 livres -, des rentes nobles, foncières et féodales - payables en argent (105 livres 2 sols 9 deniers) et setiers de froment, orge, avoine, seigle, mûte et baillarge -, 2 moulins à eau sous-affermés pour 957 livres et représentant plus de 28 arpents. Au verso de l'état est porté le détail du prix du bail du Rivau passé pour 11 années le 21 octobre 1759. Le fermier versera en argent comptant 5 900 livres (en 2 fois, à Pâques et à Noël). Le montant annuel des réserves estimables à prix d'argent se monte à 7 048 livres 10 sols et se décompose ainsi : des vignes au revenu évalué à 120 livres, du bois taillis pour 45 livres, des truffes pour 300 livres (elles ont rapporté, les 10 années précédant ce bail, 6 349 livres), le droit de pêche pour 100 livres, le ¼ des lods et ventes sur 7 fiefs pour 50 livres, du foin pour 20 livres, de la paille pour 48 livres, des glands pour 30 livres, de l'avoine pour 15 livres, 50 livres pour les gages des officiers, 50 livres pour leur nourriture lors des assises, 50 livres pour les gages du garde, 210 livres pour le défrichement de terre en friche, et 60 livres 10 sols pour fumer les vignes réservées, planter, entretenir les chaussées et pépinières et charrier les matériaux pour les grosses réparations.

La comptabilité des revenus du Rivau pour les XVII^e et XVIII^e s. apparaît dans les registres des recettes des receveurs et les pièces de comptabilité. Les premiers, qui se présentent sous la forme de cahiers, ne constituent pas une série homogène, puisque de nombreuses lacunes apparaissent. Quelques pièces justificatives de comptabilité subsistent, pour la gestion des terres faite au nom des frères Le Sesne de Ménilles et des Castellane père et fils. Enfin, une autre source de revenus pourra être étudiée grâce à la présence des « contrats exhibés » au seigneur du Rivau, à l'occasion d'acquisition de fiefs ou d'héritages dans le cadre de sa seigneurie. En matière de droit seigneurial, les acquéreurs de fiefs doivent dans un délai imparti exhiber, c'est-à-dire notifier, leur contrat de vente à leur seigneur féodal, et les acquéreurs d'héritages roturiers doivent le faire envers leur seigneur censier. A cette occasion, le seigneur reçoit les droits de lods (dus par les acheteurs) et ventes (dus par les vendeurs). Ces droits de mutation sont source de revenus avantageux. A défaut de notification, comme à sa suite, le seigneur peut exercer son droit de retrait féodal sur la vente, c'est-à-dire préempter.

Tout au long du XVIII^e s., au moins, le Rivau et ses dépendances sont affermés. Le fonds renferme quelques-uns de ces baux à ferme générale ou sous-baux, pour lesquels la consultation des minutes de notaires proches de Lémeré pourra compléter le contenu et la fréquence des transactions.

Enfin, parmi les papiers de gestion du domaine au XIX^e s., on notera la présence des livres de comptes de Pallu, fermier du Rivau. Propriétaires du château et de ses dépendances à compter de 1838, la famille Pallu a laissé dans les archives quelques titres de propriété et pièces de procédure que l'on retrouvera classés dans la partie suivante.

Celle-ci se compose de quelques petites liasses de documents isolés, présentés comme **titres se rapportant au fonds**. Des minutes de la haute justice du Rivau, quelques titres de propriété et seigneuriaux du Fief du Perron à Lémeré et du duché-pairie de Richelieu, des papiers de la famille Pallu, dont le nom est lié au Rivau pendant les XVIII^e et XIX^e s.

Lors du dépôt des archives du Rivau, quelques pièces de **documentation** provenant de recherches historiques antérieures accompagnaient le fonds. Analysées en fin de répertoire, elles se composent de brochures, extraits et copies d'articles ou ouvrages, copies d'actes originaux et de reproductions de documents iconographiques conservés dans d'autres institutions. On notera la présence de quelques notes dactylographiées des années 1960. D'autres, plus nombreuses, se trouvent dans certains dossiers d'archives : elles consistent en la transcription partielle ou totale d'actes ou de groupe d'actes.

Peu volumineuses, les archives du château du Rivau n'en constituent pas moins une riche source pour toute étude portant sur la propriété foncière et l'histoire économique d'une seigneurie. La multitude des sources complémentaires, publiques ou privées, nées de l'existence de plusieurs familles propriétaires depuis la fin du XIV^e s., permettront également de conduire de nombreuses recherches sur la propriété elle-même, comme sur les familles qui se sont succédées au Rivau. Si les sources bibliographiques existantes citent volontiers les Beauvau - pour lesquels cependant les renseignements ne sont pas toujours complets - d'autres personnages ont également fait l'histoire des lieux. Retrouver désormais leur présence, ici ou ailleurs, étudier les traces écrites qu'ils ont laissé, dévoiler ainsi leur vie familiale, leurs fonctions, leurs intérieurs ... ne pourra que parfaire celle, toujours bien vivante, d'un château et d'un domaine dont tout n'a pas encore été dit.

Isabelle GIRARD
Attachée de conservation du patrimoine
avril 2013

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages présentés ci-dessous et accompagnés de cotes sont conservés dans la bibliothèque des Archives départementales d'Indre-et-Loire. D'autres seront disponibles dans des institutions différentes. Certains contiennent eux-mêmes une bibliographie qu'il conviendra de consulter. Plusieurs brochures, extraits ou copies d'articles et ouvrages, déposés avec le fonds du château du Rivau, sont classés sous les cotes 182 J 126-127.

INDRE-ET-LOIRE

CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.), *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne Touraine*, Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1988, réimpression, 3 vol. 8°2657/1-3 usuels

Les articles portant sur « Lémeré », « L'Ile-Bouchard », « Rivarennes », « Rivau » ou « Sazilly » seront utiles. Notons qu'il existe pour certains départements, tels le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Vienne ou la Sarthe des dictionnaires similaires, consultables en usuel dans la salle de lecture.

On regardera également les index des *Bulletins des Amis du Vieux Chinon*, qui peuvent comporter des mentions du Rivau ou articles relatifs à des lieux ou paroisses environnantes de Lémeré.

CHÂTEAU DU RIVAU : études générales ou particulières

ALBRECHT (U.), « Le Château du Rivau », dans *Congrès archéologique de France*, Paris, Société française d'Archéologie, 2003.

BOSSEBŒUF (L.-A., abbé), *Au jardin de la France : le château du Rivau*, Tours, Imprimerie P. Bousrez, 1902. 4°Bh63

BOUDASSOU (B., textes), GAUD (H., photographies), *Jardins et contes de fées au château du Rivau*, Moisenay, Gaud, 2008. 8°3788

TERRIEN (M.-P.), « L'origine et l'histoire d'un château médiéval », dans *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, T. XI, n°5, 2011, p. 419-441. 193 PERU usuel

L'auteur a consulté et utilisé les archives du fonds du château du Rivau, avant leur classement. On consultera sa bibliographie, dont la plupart des ouvrages ne sont pas repris ici.

THOMAS (E.), « le décor sculpté du château du Rivau », dans *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, T. XI, n°5, 2011, p. 442-448. 193 PERU usuel

PROPRIÉTAIRES DU RIVAU

BEAUCHESNE (marquis de), « Pierre de Beauvau, seigneur de La Bessière, capitaine de Mayenne pendant les dernières années de la guerre de Cent Ans », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, 2^e série, tome IV (1924), pp. 117-136.

On y trouvera notamment le détail des sources archivistiques relatives aux constructions et aménagements faits au château de Mayenne, lorsque Pierre de Beauvau en fut capitaine de 1446 à 1453.

BIANCIOTTO (G.), *Le roman de Troyle*, Université de Rouen, 1994.

Cette thèse est consacrée au roman de Troyle, qui serait la première adaptation en français d'une œuvre romanesque de Boccace, réalisée par Louis de Beauvau, sénéchal du roi René, vers 1450. Elle traite notamment de la famille de Beauvau au XV^e s., en citant de nombreuses sources conservées à Paris aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale.

BINET (L.), *La famille de Beauvau à la fin du Moyen-Age, vers 1380-vers 1510*, mém. maîtrise histoire médiévale, Université d'Angers, 1994. (Cote BIB 9116, Archives départementales de Maine-et-Loire).

On trouvera dans ce mémoire très détaillé les références précises des nombreuses sources utilisées par l'auteur. Beaucoup d'entre elles permettront d'accéder à des documents concernant les Beauvau du Rivau conservés dans diverses institutions, départementales ou parisiennes.

BRIOLLET (M.), *Les Du Rivau, du Maine*, Laval, imp. R. Madiot, 1961.

*L'auteur a consulté le fonds du Rivau lorsqu'il se trouvait encore au château, au début des années 1960. On retrouvera quelques-unes de ses notes dactylographiées dans certaines liasses du fonds 182 J. L'article est également paru dans la revue *La province du Maine*, du premier trimestre 1961.*

CHEVILLARD (J.), *Histoire généalogique de la maison de Beauvau*, Paris, 1712.

Selon L. Binet, l'auteur a recopié la généalogie des Sainte-Marthe, en y ajoutant des apports personnels douteux (Bibliothèque nationale, Ms fr. 16795-16797).

LAURAIN (E.), *Inventaire des titres de La Beschère*, Laval, Imprimerie-Librairie, V^e A. Goupil, 1913. 89NV53/2

Publié par l'archiviste de la Mayenne, l'ouvrage est consacré à l'analyse d'un inventaire de 330 feuillets, consacré aux 441 pièces du chartrier de La Beschère, rédigé en 1551 au château du Rivau. Cet inventaire avait été communiqué à l'archiviste E. Laurain par le comte d'Ozouville, propriétaire du château de La Roche-Pichemer à Saint-Ouen-des-Vallons (dép. Mayenne). Les titres qui y sont décrits sont ceux des Deux-Evailles, Bessonneau et Beauvau, successivement possesseurs - depuis 1211, date de la pièce la plus ancienne - du fief qui s'étendait sur les paroisses de Deux-Evailles, Gesnes, Brée, Commer et Martigné.

Rédigé au « chateau et maison noble du Rivau », l'inventaire est commencé le 12 mai 1551, par Loys Bour, bachelier es lois et Jehan Potier, à la demande de Gabriel de Beauvau, écuyer, baron de Saint-Cassien, seigneur du Rivau et de La Bessière. De nombreux actes concernent donc les Beauvau du Rivau entre le début du XV^e et le milieu du XVI^e s.

LEMPEREUR (J.), *Histoire d'une sainte et illustre famille*, 1698. (Bibliothèque Nationale).

L'ESPERONNIÈRE (comte R. de), « Challain-la-Potherie », dans *Histoire de la baronnie de Candé*, Angers, Lachèse Imprimeur, 1894.

L'étude a été ressaisie, à l'identique, par Odile Halbert en novembre 2006. René de L'Esperonnière cite abondamment les archives de la Potherie et du château des Aulnais en Maine-et-Loire, et son ouvrage donne de nombreux renseignements relatifs à Gabriel de Beauvau qui en fut le seigneur au début du XVI^e s.

L'HERMITE-SOULIERS, *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, Paris, 1665, article « Beauvau » 4°1121/1 usuel

MARTIN (G.), *Histoire et généalogie de la maison de Castellane*, s.l., Imprimerie Sud Offset, 2008. 8°3739

MÉCHINEAU (P.), *Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou (1409-1462)*, Hérault éditions, 1984, p. 46. (Cote BIB 7689, Archives départementales de Maine-et-Loire).

MORÉRI (L.), *Le Grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...)*, t. 2, lettres B-Cheg, 1711, p. 160-161 : « marquis de Beauvau du Rivau ».

OUVRARD (J.-P.), « Notice historique sur les hommes qui ont illustré le nom de Beauvau », dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 2^e série, 6^e volume, Angers, 1855. (Cote BIB 1450, Archives départementales de Maine-et-Loire).

SAINTE-MARTHE (L. et S. de), *Histoire généalogique de la maison de Beauvau, justifiée par titres et autres bonnes preuves*, Paris, 1626.

L. Binet a jugé leur généalogie assez fiable, malgré quelques erreurs. Les preuves des titres qu'ils ont utilisés sont conservées à la Bibliothèque nationale.

HISTOIRE DU CHEVAL

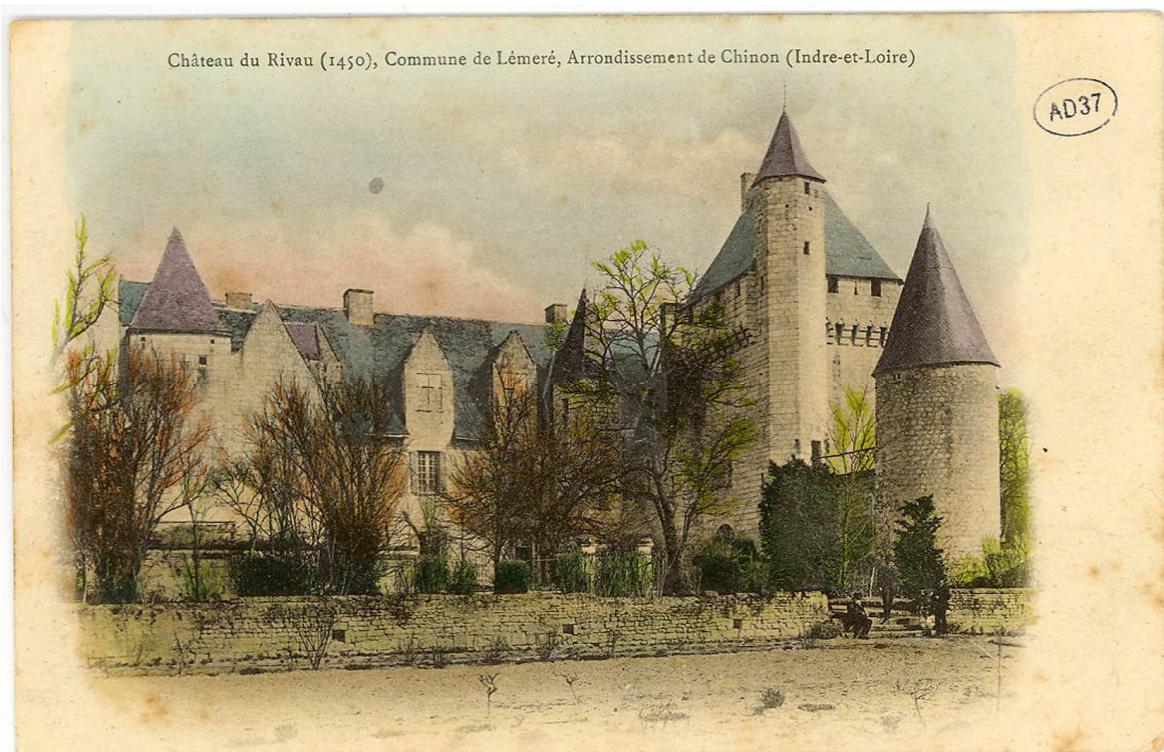
ARCHIVES NATIONALES, *Les sources de l'histoire du cheval dans les archives publiques françaises*, Paris, Archives nationales, 1993. 8°NVAN/1 2

Ce guide des sources pourrait permettre de rechercher dans les fonds des archives nationales - comme dans d'autres - l'existence de comptes ou autres documents pouvant confirmer la fourniture des étalons royaux par les écuries du château du Rivau.

LIÉVAUX (P.), *Les écuries des châteaux français*, Paris, Editions du Patrimoine, 2005.

LIÉVAUX (P.), FRANCHET D'ESPÉREY (P.), *Architecture équestre. Hauts lieux dédiés au cheval en Europe*, Arts équestres, Actes Sud, 2010.

NOBLET (J.), *De l'importance naissante des écuries à la Renaissance et en France : le Rivau, Noyen et Montargis*, Architecture équestre, Paris, Actes Sud, 2010.



Carte postale, XX^e s. (Arch. dép. d'Indre-et-Loire, 10Fi125/006)

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

La présentation des seigneurs et propriétaires du Rivau, dans l'introduction du présent répertoire, pourra encore conduire à mener des recherches vers d'autres fonds et d'autres institutions de conservation que ceux mentionnés ci-dessous.

I — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

Série B : Cours et juridictions d'Ancien Régime

Sous-série 4 B. Bailliage de Chinon, XIV^e – XVIII^e s.

Il pourra être utile de consulter l'ensemble du fonds, notamment à certaines dates clés : successions, ventes, etc... On y trouvera en particulier, parmi les pièces de productions qui peuvent être déposées ou rester au greffe d'une juridiction dans le cadre d'une procédure civile gracieuse ou contentieuse (saisie, succession, ...)

4 B 323 Famille de Beauvau, seigneurs du Rivau, 1544-1682.

- Gabriel de Beauvau : contrats d'acquisition et vente (1544, s.d.), déclarations d'héritages rendues à la seigneurie du Rivau (1579-1582), pièces de procédure (1563-1567), 1544-1582.
- Jacques I de Beauvau et Françoise Le Picard son épouse : conférence de frêches et déclarations d'héritages, 1583-1603.
- Jacques II de Beauvau et Ysabel de Clermont.- Don de l'abbaye de Cadouin, ordre de Cîteaux au diocèse de Sarlat, accordé par le roi à leur fils Pierre-François de Beauvau, clerc au diocèse de Tours : lettre royale de don et lettre cachetée adressée au pape, par Louis, roi de France et de Navarre (10 février 1643). Mariage de deux autres enfants : reconnaissance de paiement de dot (1646), procurations pour établir un contrat de mariage (1650). Ventes de terres et rentes : contrats (1619-1626). Gestion des biens : conférence de frêches, déclarations d'héritages, quittances (1627-1666). Correspondance : lettres (1621-1663). Contentieux : pièces de procédure (1605-1659), 1605-1666.

A noter dans la correspondance : une lettre du connétable de Luynes (1621) et une de Louis XIII adressée à « Monsieur du Rivau, mon lieutenant général au gouvernement du haut Poitou, Châtelleraudois et Loudunois », lui demandant de sursoir à la levée de troupes de cavalerie et d'infanterie mais d'en dresser néanmoins le département (1636).

- Jacques III de Beauvau : conférence de frêches (s.d.), quittances (1681-1682), 1681-1682.
- Comptes et papiers des cens et rentes dus à la seigneurie du Rivau : 4 registres, 1565-1618.

Un registre de 1565-1573, deux comptes rendus par Raoul Deforges, l'un à Françoise Le Picard, veuve de Jacques I de Beauvau, remariée à Jacques de Lhospital (1601-1603), l'autre à Jacques II de Beauvau (1616-1618), un registre non daté.

- Pièces se rapportant au fonds.- René du Rivau, seigneur de Villiers : offre de foi et hommage (1563). Seigneurie de Jaulnay et fief des Places à Lémeré, dénombrement : registre (lacunaire, XVII^e s.).

4 B 365 Une pièce relative à l'arpentage des terres et appartenances du Rivau après le décès de Gabriel de Beauvau, août 1583.

D'autres fonds de juridictions pourront être utiles : on peut y trouver des affaires ou procédures civiles, notamment à l'occasion de tutelles, curatelles, scellés pour successions, partages, ventes, expertises diverses, contestations. Ainsi :

Sous-série 46 B. Châtellenie de Champigny-sur-Veude, XVII^e – XVIII^e s.

Sous-série 91 B. Châtellenie puis baronnie de l'Île-Bouchard, XVII^e – XVIII^e s.

Sous-séries 147 et 166 B. Châtellenie de Savonnières, XVI^e – XVIII^e s. et châtellenie, marquisat puis comté de Villandry, XV^e – XVIII^e s.

Série C : Administrations provinciales d'Ancien Régime

C : Insinuations : bureau de Chinon.

C 853* Dont donation mutuelle entre Charles-Henri Le Sesne de Ménilles, chevalier, seigneur du Rivau, Ranton, etc. et Charlotte-Marie-Anne Merault, sa femme, 1764.

Série E : Féodalité, communes, familles, notaires

E : Archives des familles, émigrés, archives des corporations.

E 216 TORTERUE DE SAZILLY. – Procès-verbal de visite, description et bornage de la dîme du Reillis, paroisse de Ligré, appartenant à François de La Chastre, écuyer, seigneur de Sassay. – Aveux, foi et hommages de la dîme du Reillis, rendus à Louis et à François de Rochechouard, chevaliers, marquis de Champdenier, barons de La Cour de Saint-Amand et de La Motte de Beaussay ; à Nicolas de Lamoignon, chevalier, comte de Launay, seigneur de Prix et de Vaugrigeuse, marquis de La Motte-Champdenier alias Beaussay, et à René Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, chevalier, commandeur des Ordres du Roi, marquis de La Motte, baron du Cursay, etc., par François Cardinal, duc de Joyeuse, comme tuteur de Marie de Bourbon, fille et unique héritière d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, par Nicolas René de La Chastre, écuyer, trésorier de France au bureau des finances de Bourges, et Joseph Torterue, seigneur de Sazilly, conseiller du Roi au bailliage et siège royal de Chinon. – Extrait de l'inventaire général de la terre de La Motte, concernant les propriétaires originaires de la dîme du Reillis. – Partage de la susdite dîme entre François-Jean Torterue,

seigneur de Sazilly, et Pierre-Joseph Torterue de Langardière ; – états des pièces de terre situées dans chaque lot. 1613-1789.

Les seigneurs du Rivau rendent régulièrement du XV^e au XVIII^e s. droits et hommages au seigneur de Sazilly : voir CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.), Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire, Mayenne : Imprimerie de la Manutention, 1988, réimpression, 532 p., article « Sazilly », cote 8°2657.

- E 220 TURGOT. – Aveux et dénombremens des Hautes-Brétignolles à Anché, rendus : par Jean Savary, seigneur dudit lieu, à Anne de Fontenay, dame de Jaulnay, du Rivau et du Coudray ; – par René Savary et David de Bidoux, écuyers, et Jean Le Riche, valet de chambre de la reine, à Gabriel de Beauvau, chevalier, seigneur de La Bessière, Le Rivau, Jaulnay, Le Coudray, etc. – Aveux : des Basses-Brétignolles, rendu au Roi, à cause de son château de Chinon, par Jean Bernard, écuyer, seigneur de Champigné-sur-Yonne, Les Brétignolles, etc. ; – de la dîme d'Anché et du fief du Vau, rendu par Louis Bérard, seigneur des Brétignolles, à Françoise Lepicard, veuve de Gabriel de Beauvau, seigneur de La Bessière. – Inventaire des titres et papiers de la seigneurie des Hautes-Brétignolles, remis par Jean Le Riche, valet de chambre de la reine, à Guillaume de Bordeaux, acquéreur de ladite terre, 1480-1782.
- La mouvance des Hautes-Brétignolles fut vendue par Raoul de Sassy, seigneur de Sazilly, à Pierre de Beauvau en 1451.*
- E 257 CASTELLANE (DE). – Bail à ferme du droit de pêche en la rivière de Veude dépendant de la terre et seigneurie du Rivau, consenti à François Baillou, négociant à Loudun, par René Avril, procureur aux sièges royaux de la même ville, fondé de procuration de très-haut et très-puissant seigneur Michel-Ange de Castellane, marquis du Rivau, baron de Renton, seigneur de Villandry, etc. ancien ambassadeur du Roi à la Porte Ottomane, brigadier des armées de Sa Majesté, 1768.
- E 798 CHARTRIER D'AZAY-LE-RIDEAU. – Ordre du roi, à François Raffin, comme grand maître de l'ordre de St-Michel, de remettre le collier de St-Michel à Gabriel de Beauvau, S^r du Rivau, nouveau promu, 24 mai 1568 avec signet timbre sec portant les armes de France et le collier de l'ordre.

Sous-série 3 E. Minutier des notaires.

Les minutiers des notaires du XV^e s. aux premières décennies du XX^e s., conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, sont classés et munis de répertoires détaillés comme d'index par nom de notaire ou de résidence. On pourra ainsi chercher des actes particuliers, passés en Indre-et-Loire, dans les minutes des notaires de Champigny-sur-Veude, Chinon, L'Île-Bouchard, Richelieu, Villandry.... en utilisant aussi à partir de la fin du XVII^e s. les tables et registres du Contrôle des actes (sous-série 2 C avant 1791) et de l'Enregistrement (sous-série 3 Q, après 1791). Contrats de mariage ou de vente, baux, procès-verbaux d'estimation des lieux, marchés de travaux etc. peuvent y être conservés.

Notons simplement qu'avant le milieu du XVIII^e s., de nombreuses transactions sont passées dans l'actuel département de la Vienne.

Série Fi : Document figurés et assimilés entrés par voie extraordinaire

- 5 Fi 001761-001762 Château du Rivau : photographies André Arsicaud, 4 avril 1951.
5 Fi 010666-010668 Château du Rivau : photographies André Arsicaud, 21 mars 1961.
8 Fi 0516 Le Moulin de Villemereau à Lémeré : estampe, s.d.
10 Fi 125/0001-0004, 0006 Château du Rivau : cartes postales, XIX^e-XX^e s.
10 Fi 125/0005 Vue générale de Lémeré, XIX^e-XX^e s.

Série G : Clergé séculier

- G 845 EGLISE DE LÉMERÉ. – Partage, en 1505, entre les héritiers de Mathieu Pinard, des rentes à payer au curé et à la fabrique de Lémeré, montant à 17 boisseaux de froment et 18 deniers. – Testaments de Martine Ouvrard, Guillemine Blanchet, Marguerite Loizillon et J. Leriche, ce dernier léguant des rentes à la cure, et 400 livres à la fabrique, pour une messe tous les jeudis et vingt processions à la chapelle du Rosaire. – Donation à la fabrique, par François Bruneau, sieur de La Richardière, et Catherine, sa sœur, d'une rente de 44 livres et d'une maison pour le vicaire. – Inventaire des biens et rentes de la cure, en 1699. – Bail à moitié, par Guillaume Drouin, curé de Champigny et administrateur de l'aumônerie, à Pierre Maupoint, de la métairie de Neuilly, paroisse de Lémeré, dépendante de ladite aumônerie – Inventaire des papiers et registres de la cure, fait en 1742, à la requête du nouveau curé, Jean-François Cottreau. – Fondation, en 1396, par Guillaume de la Rajace, chanoine du Mans, et augmentation par Jeanne, dame de Bauçay, sa nièce, d'une chapelle de la Vierge, *vulgó* de Montonneau, en l'église de Lémeré. – Provisions et prises de possession de ladite chapelle par Pierre Néron, Vincent Duportal, et Jean Besnard, vicaire de Saint-Étienne de Chinon, présentés par Alexandre Croisset et Henri Lesesne de Mesnilles, seigneurs marquis du Rivau. – Inventaire des titres de ladite chapelle. 1396-1591.

Série J : Archives d'origine privée

Sous-série 1 J. Pièces isolées et petits fonds privés.

- 1 J 33 Reconnaissance de dettes de Madeleine de Lafayette envers René du Rivau, le 23 avril 1590.
1 J 1119 Papier de recette des rentes dues à la seigneurie du Rivau à Lémeré, 1661.

Sous-série 93 J. Fonds du château de Champigny-sur-Veude, XVI^e – XIX^e s. (archives personnelles, familiales et seigneuriales).

Série P : Finances, cadastre, postes**Sous-série 3 P. Cadastre et remembrement, 1803-1976.****Lémeré**

- 3P3/1296 Etats de sections, 1837.
- 3P3/1297 Relevé des numéros de propriétés non bâties de même nature ; relevé des propriétés bâties ; récapitulation de la contenance et du revenu imposables des propriétés, [s.d.].
- 3P3/1298-1300 Matrices des propriétés foncières, 1838-1914.
- 1298 Registre présentant les augmentations et les diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales, 1839-1914 ; récapitulation des contenances et des revenus imposables, 1838 ; matrice des propriétés foncières, fol. 1 à 440.
- 1299 Matrice des propriétés foncières, fol. 441 à 880.
- 1300 Matrice des propriétés foncières, fol. 881 à 1320 ; récapitulation des contenances et des revenus de la matrice cadastrale, 1838 ; table alphabétique des propriétaires.
- 3P3/1301 Matrice cadastrale des propriétés bâties ; augmentations et diminutions, 1883-1891 ; séparation des revenus cadastraux afférents, pour l'année 1882, aux propriétés bâties et non bâties (état-balance) ; table alphabétique des propriétaires. 1882-1911.
- 3P3/1305 Matrice des propriétés bâties ; récapitulation ; table alphabétique des propriétaires. 1911-1957.

On pourra ensuite consulter le cadastre rénové à compter de 1958.

Série S : Travaux publics et transport**Dossiers de moulins. – Bassin de la Vienne : rivière de la Veude, XIX^e – XX^e s.**

- S 5596 Moulins de Reignier et de Coutureau : règlements, correspondance, arrêtés, plans, pièces justificatives, 1835-1910.

Série E-dépôt, sous-série 4 E et fonds numérisés : registres paroissiaux et d'état civil, tables décennales

Les actes de plusieurs anciennes paroisses et actuelles communes du département d'Indre-et-Loire pourront être consultés, pour les XVI^e-XX^e s., dont celles de Champigny-sur-Veude, Lémeré, Rivarennes et Villandry.

II — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MAYENNE

Série J : Archives d'origine privée

Sous-série 1 J. Pièces isolées et petits fonds privés.

1 J 60-66 Seigneurie de La Beschère ou Bessière [Débris du chartrier], XIV^e-XX^e s.

Les titres de La Beschère ont été inventoriés par Ernest Laurain dans le Bulletin de la Commission historique et archéologique de La Mayenne, t. 26, 1910, pp. 433-461 ; t. 27, 1911, pp. 97-104, 191-204, 305-323, 384-400 ; t. 28, 1912, pp. 204-213, 286-297 ; t. 29, 1913, pp. 98-108, 364-377]. Dont :

1 J 60. Inventaire de tous les titres de la seigneurie de La Bessière, 1551.

Sous-série 138 J. Chartrier de Lassay, XIII^e – XIX^e s.

Le chartrier du château de Lassay-les-Châteaux, consulté par le marquis de Beauchesne pour son étude relative à Pierre de Beauvau contenait notamment des documents relatifs au château de Mayenne menés par son capitaine entre 1447 et 1449.

III — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA VIENNE

Série D : Instruction publique, sciences et arts : universités, facultés, collèges, sociétés académiques

Collège Sainte-Marthe à Poitiers, prieuré de Notre-Dame du château de Loudun.

D 158 Bail à rente de maison et terres par Jacques de Fontenay, écuyer, seigneur de La Rée, au bourg de Messay. - Papier terrier de la seigneurie de La Rée. - Déclarations rendues par les censitaires de cette seigneurie. - Aveu et dénombrement du même fief, rendu par Françoise Le Picard, femme de Jacques de L'Hospital, chevalier des Ordres du Roi, comte de Choisy, à Jeanne de Cossé, comtesse de La Rocheapot, baronne de Moncontour. - Vente de la même terre par Jacques de Beauvau, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, baron de Saint-Cassien, à Simon Dreux, conseiller du Roi aux mêmes Conseils, avocat général en la Chambre des Comptes, pour le prix de 6 300 livres. 1408-1640.

Série E, sous-série 4 E : Notaires et autres officiers ministériels

Notamment : 4 E 54 / 146 (minutes de M^e Girard, notaire à Loudun) : contrat de la vente du Rivau et de ses dépendances faite par le procureur de Jean-Baptiste Le Sesne d'Etemare de Ménilles, prêtre du diocèse d'Evreux à Pierre Gaullier, écuyer, avocat au parlement, secrétaire du roi couronne de France, trésorier payeur des gages des officiers de la Chancellerie du parlement de Besançon et Marie-Louise de Marigny son épouse, 28 août 1766.

Les actes du fonds du Rivau mentionnent à de nombreuses reprises et pour toutes périodes des transactions passées devant les notaires de la Vienne, notamment à Loudun. Il conviendra donc de consulter les minutes de ces notaires, conservées du XV^e s. aux premières décennies du XX^e s., en s'aistant à compter de la fin du XVII^e s. des tables et registres du Contrôle des actes et de l'Enregistrement. Sans doute pourra-t-on élargir la recherche dans d'autres fonds, publics ou privés, des Archives départementales de la Vienne.

IV — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE**Série E : Féodalité, communes, familles, notaires****E : Archives des familles, émigrés, archives des corporations.**

E 1609-1610 Papiers de la famille de Beauvau, XIV^e-XVIII^e s.

Série J : Archives d'origine privée**Sous-série 1 J. Pièces isolées et petits fonds privés.**

1 J 647 Sentence expédiée au siège de Chinon pour entérinement de lettres royaux obtenues pour faire partage de la succession de François de Beauvau, seigneur du Rivau, mort sans « hoirs », entre Marie de Beauvau, sa sœur, Charles de Beauvau, son frère et Antoine du Rivau, seigneur du Rivau, leur demi-frère, 26 septembre 1535.

9 J. Fonds de Pimpéan et Grésillé, XIII^e-XVIII^e s.**150 J. Fonds du Plessis de Villoutreys.**

Notamment : la publication relative à l'*Histoire généalogique de la maison de Beauvau*.

266 J. Fonds de la baronnie d'Avoir et marquisat d'Etiau, 1451-1856.

Marie Damond, veuve Croizet, acquiert dans la seconde moitié du XVII^e s. les terres d'Etiau et d'Avoir. Elle prend le titre de marquise d'Etiau, qu'elle transmet à son fils en 1702. En 1762, la ruine de la famille Croizet provoque la vente du marquisat.

On regardera également le fonds Damas, conservé sous la cote 30 J, ainsi que les cotes E 542 et E 1530 dédiées respectivement au marquisat d'Etiau et à la baronnie d'Avoir.

Une exposition intitulée « La maison de Beauvau au Moyen-Age. Une famille au service des princes d'Anjou » a été réalisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire en 2011. D'autres fonds ou parties de fonds, publics ou privés, pourront être explorés, puisque la branche aînée des Beauvau est originaire de l'Anjou.

V — ARCHIVES NATIONALES, site de Paris

Plusieurs fonds conservés aux Archives nationales sont complémentaires. À différentes époques, les seigneurs et propriétaires du Rivau ont exercé des charges et fonctions, civiles ou militaires, auprès des rois, de membres de la famille royale ou dans des institutions nationales. Les documents relatifs à celles-ci, des lettres royales accordées à certains, les titres portés, les dossiers de décorations, des procès, des successions ou encore les comptes royaux relatifs aux écuries royales pourraient y être conservés.

VI — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les quelques recherches historiques contenues dans la partie « documentation » du fonds mentionnent plusieurs documents iconographiques, ainsi que des documents conservés dans les fonds de manuscrits.

On consultera également les nombreuses sources citées par Laurent Binet pour son mémoire de maîtrise relatif à la famille de Beauvau de 1380 à 1510. Ainsi mentionne-t-il le fonds Dupuy, ms 673, comportant des contrats de mariage, mais surtout, dans le fonds français, le ms fr 23030 qui est le recueil de pièces formé par les frères de Sainte-Marthe, très riche, comprenant de nombreuses copies de documents médiévaux ou des originaux. Ce sont eux qui ont publié le contrat de mariage de 1438 entre Pierre de Beauvau et Annette de Fontenay. Enfin, le ms fr 26737, Pièces originales 253, contient des actes relatifs à la famille de Beauvau.

PLAN DE CLASSEMENT

Titres de propriété

Marie Damond, veuve de Charles Croizet (1694-1695)	182 J 1
Henriette-Eustache de Buade, veuve de Charles Le Sesne de Ménilles (1714, 1718)	182 J 2 – 3
Michel-Ange de Castellane (1771-1776)	182 J 4
Esprit-François-Henry de Castellane (1791)	182 J 5
Suzanne-Eugénie de Coppet, épouse d'Alphonse-Emmanuel Moncel (1911, 1913)	182 J 6

Titres féodaux et seigneuriaux

Fois et hommages, aveux et dénombrem ents (1601-1771)	182 J 7 – 8
Titres des cens, rentes et devoirs dus à la seigneurie du Rivau pour les seigneuries et fiefs du Rivau, de Jaulnay, des Places, du Coudray et de Baugé (1442-1787) ...	182 J 9 – 70
Assises (1555-1698)	182 J 71 – 78

Revenus et gestion du Rivau et de ses dépendances

Consistance de la terre du Rivau (XVII ^e s., [1759])	182 J 79
Comptabilité des revenus (1594-1793)	182 J 80 – 111
Baux généraux et particuliers (1711-1796)	182 J 112 – 115
Bois (1700)	182 J 116
Garde particulier ([1800])	182 J 117
Gestion de Pallu, fermier du Rivau (1814-1837)	182 J 118 – 121

Titres et pièces se rapportant au fonds

Haute justice de la seigneurie du Rivau (1758-1768)	182 J 122
Fief du Perron à Lémeré (1629-1712)	182 J 123
Duché-parie de Richelieu (1617-1783)	182 J 124
Papiers de la famille Pallu (1680-1830)	182 J 125

Documentation

Brochures (1874, 1994)	182 J 126
Extraits et copies d'articles et ouvrages (XX ^e s.)	182 J 127
Copies d'actes originaux (XX ^e s.)	182 J 128
Reproductions de documents iconographiques (XX ^e s.)	182 J 129
Recherches historiques (XX ^e s.)	182 J 130
Acquisition d'un document original (1529, 1962)	182 J 131

RÉPERTOIRE

TITRES DE PROPRIÉTÉ

Marie Damond, veuve de Charles Croizet

- 182 J 1** Criées, vente et adjudication par décret des terres et seigneuries du Rivau, Lassay, Saint-Michel-de-Chavaignes, dépendances et autres biens saisis réellement à la requête de Marie Damond, veuve de Charles Croizet, sur Jacques III de Beauvau, seigneur des lieux et Marie-Diane de Campet de Saugeon, son épouse.- Paiement de roussins de service à Armand-Jean Du Plessis, duc de Richelieu et seigneur de L'Ille-Bouchard et opposant à la saisie, procédure entre Marie Damond et le duc de Richelieu : productions. 1694-1695

Henriette-Eustache de Buade, veuve de Charles Le Sesne de Ménilles

- 182 J 2** Acquisition par Henriette-Eustache de Buade, veuve de Charles Le Sesne de Ménilles, de la terre et seigneurie du Rivau vendue par Louis Alexandre I Croizet, chevalier, marquis d'Etiau, seigneur de Longué, Avoir, Le Rivau et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils d'honneur, président honoraire au Parlement, Catherine Rossignol son épouse et leur fils : contrat de vente, procès-verbal de prise de possession du Rivau, extraits des contrats de donations de 1697 et 1710 de Marie Damond à son fils Louis Alexandre I Croizet puis de celui-ci à son propre fils. 1714
- 182 J 3** Constitution d'une rente de 1 500 livres au capital de 36 000 livres assignée sur la terre du Rivau et accordée par Henriette-Eustache de Buade, veuve Le Sesne de Ménilles, à son fils Jean-Baptiste: contrat. 1718

Michel-Ange de Castellane

- 182 J 4** Acquisitions de la terre du Rivau en 1766 par Pierre Gaullier et en 1667 par Michel-Ange, comte de Castellane, procédure pour paiement du centième denier et production des titres de propriété : exploits, sommation, requêtes, quittances de remboursement de sommes et d'une rente constituée au profit de Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles d'Etemare et de ses exécuteurs testamentaires. 1771-1776

Esprit-François-Henry de Castellane

- 182 J 5** Liquidation du rachat des droits casuels¹ des seigneuries de Villandry et Savonnières : requêtes, procuration, procès-verbaux d'expertise et estimation des deux terres. 1791

1. Les lods, ventes et droits de relief.

Suzanne-Eugénie de Coppet, épouse d'Alphonse-Emmanuel Moncel

- 182 J 6** Titres de propriété.- Acquisition du château du Rivau vendu par Marie-Caroline Grosset, veuve de Jules Loyau, Jules Melin et sa femme Noémie Loyau et Lucie Loyau, veuve de Paul Billette : contrat, certificat de non-inscription hypothécaire (1911). Acquisition d'une portion de terrain devant le château, d'une portion de bâtiment au nord de la ferme et d'une portion de cour : contrat (1913). 1911, 1913

**TITRES FÉODAUX ET
SEIGNEURIAUX**

Fois et hommages, aveux et dénombrem ents

- 182 J 7** Fois et hommages, aveux et dénombrem ents rendus par les seigneurs du Rivau. 1601-1771

- Reconnaissance de foi et hommage faite par Jacques II de Beauvau à Claude de La Trémouille, duc de Thouars et pair de France, 1601.
- Deux extraits de l'aveu et dénombrement rendu le 26 février 1523 par François de Beauvau à Louis Aymard, seigneur de Sazilly, XVII^e s.-XVIII^e s.
- Pièces d'une procédure entre le seigneur du Rivau et les seigneurs de Sazilly et de La Cour-de-Sazilly, 1717-1721.
- Aveu et dénombrement du seigneur du Rivau (notes préparatoires), XVIII^e s.
- Deux aveux et dénombrem ents rendus par Eustache de Buade veuve de Charles Le Sesne de Ménilles au duc d'Orléans, régent du royaume, seigneur de Champigny-sur-Veude, 1718.
- Foi et hommage et aveu et dénombrem ent rendus par Charles-Henry Le Sesne de Ménilles, en charge de Jean-Baptiste Le Sesne, au duc d'Orléans, seigneur de Champigny-sur-Veude, 1727.
- Déclaration d'héritages rendue par Charles-Henry Le Sesne de Ménilles à l'abbesse, chef et général de l'abbaye de Fontevraud, dame de la terre et seigneurie de La Tourette, 1756.

- Nouvel aveu du fief simple de Doué rendu en 1727 par Jean-Baptiste Le Sesne au seigneur de Champigny-sur-Veude présenté par le garde régisseur de la terre du Rivau, fondé de procuration de Michel-Ange, comte de Castellane, 1771.
- 182 J 8** Fois et hommages, aveux et dénombremens dus à Michel-Ange, comte de Castellane, en raison de la seigneurie du Rivau et autres lieux réunis : procuration accordée à Jean-Baptiste Saint-Joire, architecte du roi demeurant au château de Villandry, fois et hommages rendus par le procureur d'Etienne-François Turgot. 1768, 1771
- Titres des cens, rentes et devoirs dus à la seigneurie du Rivau pour les seigneuries et fiefs du Rivau, de Jaulnay, des Places, du Coudray et de Baugé**
- 182 J 9** Trésor des titres du Rivau.- Titres de conférences de frêches et déclarations, retrait d'actes par Porcheron : bi-feuillet portant reconnaissances. 1706-1712
- 182 J 10*** « Registre troisième contenant les déclarations rendues au marquisat du Rivau et fiefs y joints par les tenanciers des domaines et héritages sujets au droit de censif coutumier vers ladite seigneurie et fiefs y joints depuis les années mil six cent quatre vingt dix huit, jusqu'en la présente année mil sept cent ». 1708
- 182 J 11-69** Dossiers et pièces de titres : déclarations de domaines et héritages, procès-verbaux d'expertises, de bornage, d'arpentages et de conférences de frêches, copies de titres, notes et pièces de comptabilité, contrats de ventes ou échanges, contrats exhibés, procurations, correspondance, pièces de procédure (classement par ordre des cotes d'origine portées au XVIII^e s.). 1442-1777
- 11 Cote 2 A, maison seigneuriale de La Babinière, 1583.
 - 12 Cote 3 A, seigneurie du Vau, 1714.
 - 13 Cote 10 A, chapelle Saint-Michel fondée en l'église de Crouzilles, XVII^e s.-1745.
 - 14 Cote 11 A, maison de La Bruère et moulin de Coutureau, 1597.
 - 15 Cote 12 A, dîme de Lémeré, 1557-1721.
 - 16 Cote 3 B, frêche des Sauniers de Montenay, 1579-1757.
 - 17 Cote 2 C, frêche de La Durandrie, 1765.

- 18 Cote 2 D, frêche des Terrins, 1634-1726.
- 19 Cote 3 G, frêche des Huberts, 1653-1764.
- 20 Cote 4 G, seigneurie de La Grange-Bouchard, 1587-1728.
- 21 Cote 8 G, frêches d'André Champigny, 1667-1763.
- 22 Cote 11 K, frêche de L'Orsonnière, 1542-1763.
- 23 Cote 7 M, frêche de La Pinardièvre, 1660-1750.
- 24 Cote 2 O, frêche des Pelvoisins, 1588.
- 25 Cote 3 O, frêche des Pironneaux, 1588-1614.
- 26 Cote 5 O, frêches des Terrins, de Collin Guenay, des Martineaux, de La Breslière, des Boitards, des Dorgets, de Guion Avril, de Jamin Roullet, de L'Orsonnerie et des Brards, 1614.
- 27 Cote 3 P, frêche des Vigneaux, 1487-1768.
- 28 Cote 4 P, frêche d'Emery Gallais, 1442-1752.
- 29 Cote 5 P, frêche des Gaudrées, 1554-1775.
- 30 Cote 6 P, frêche des Tombreaux, 1462-1762.
- 31 Cote 7 P, frêche de René Précieux, 1717.
- 32 Cote 8 P, frêches de La Mestaye et des Terrins, des Gaudrées et Drouins, Le Carroy La Pouline et du Vau-Robin, d'Emery Gallais et Jean Renéaume Le Botté, de L'Orsonnière et La Fontaine, des Prousts de La Guicheraie, des Boitards, Pelvoisins et Guérins, des Foureaux et des Cardonneaux, de La Nobtière et des Terrins, 1541-1660.
- 33 Cote 9 P, frêches de La Nobtière, Simon Dubois et de La Chezellerie, de La Reversière et des Maubrallon, des Daguets et d'Emery Gallais, d'Emery Gallais et des Daguets, du Vau-Robin et de La Grande-Vigne, des Cardonneaux et des Maubrallon, de Simon Poirier et d'Emery Gallais, de La Dagattrie et de La Hardouinière, des Cardonneaux et des Maubrallon, 1634-1647.
- 34 Cote [X] P, frêches des Guérins et des Bertons Chesnaux, de Jamin Roullet et de Jean Renéaume dit Besnier, des Sauniers de Montenay et Dubois du Coudray, des Gaudrées et des Prousts de La Dinaye, des Angelleaume et des Oisillons, des Foureaux et de La Bruère-au-Prêtre, de La Bruère-au-Prêtre et des Trente-Jeux, de La Breslière, des Cardonneaux, Foureaux, La Bruère-au-Prêtre et autres, des Guimards et Guion Avril, 1660.

- 35 Cote 5 Q, frêche des Pironneaux de La Guicheraie, 1563-1768.
- 36 Cote 7 Q, frêche de La Bourelière, 1653-1684.
- 37 Cote 8 Q, frêches de Raoul Faucillon, de Collas Roullet, de Jean Roullet, de René Faucillon et des enfants de Gilles Roullet, 1566-1580.
- 38 Cote 2 R, frêche des Martineaux du Coudray, 1556-1718.
- 39 Cote 6 R, frêche de La Mestaye du Rivau, 1700.
- 40 Cote 7 R, frêche de La Gaignerie, XVI^e s.-1777.
- 41 Cote 10 R, frêches de La Reversière, des Terrins, de La Blutière, des Guérins, des Montenay, de Colin Guenay, des Huberts, de L'Orsonnière, de La Chapelle, de La Mestaye, des Bertons Chesnaux, des Orioust Besniers, de La Bodinière de Jaulnay, 1614, 1634.
- 42 Cote 11 R, frêches de La Bodinière, de Denis Le Berton et des Huguets L'Abbé, 1692.
- 43 Cote 12 R, frêches des Drouins et de La Chappellerie, 1695, 1698.
- 44 Cote 2 S, frêche de François Lucas ou La Carte, 1622-1762.
- 45 Cote 5 S, frêches des Cardonneaux et des Foureaux, des Angelleaume et Oisillons, de La Blutière et de Simon et Guion Les Robins, des Huguets Roullets et de La Breslière, des Terrins et de Guion Avril, d'Emery Gallais et des Daguet, des Bodinières et de Montenay, de La Breslière, de Simon et Guion Les Robins, de La Chezellerie et des Orioust Besniers, 1633-1634.
- 46 Cote 10 S, frêches des Huguets L'Abbé, de La Breslière, des Doussins, des Gouins, de Collin Guenay, des Terrins et des Fontaines, des Bodinières, des Doussins, des Huguets Roullets, des Guérins, de Jamin Roullet, des Braux et Justeaux, des Huguets Roullets, des Fontaines, des Dorgets, de La Carte, des Boitards, des Guérins et des Baudouins, 1594-1767.
- 47 Cote 11 S, frêches de La Bodinière, Montenay, Guimards, Guion Avril, Boitards, Guérins, Huguets Roullets et La Carte, 1660-1717.
- 48 Cote 5 T, frêche des Dubois, 1698-1757.

- 49 Cote 10 T, frêches des Bodins, Bertons Chesnaux, L'Orsonnière, de La Nobtière et de Goury, des Huberts, des Gouins, de La Breslière, de La Carte et d'Emery Gallais, de La Bodinière de Jaulnay, des Guimards, des Boissards, des Guérins, des Terrins et des Maubrallon, 1667.
- 50 Cote 3 V, frêche des Orioust Besniers, 1558-1764.
- 51 Cote 6 V, Frêche de La Rebussière, 1702-1731.
- 52 Cote 10 V, frêches des Fontaines, des Terrins, des Brards, des Guittottaux et de Collin Guenay, des Fourniers, des Huguets Roullets, des Prousts de La Dinaye et des Ouvrards, de La Reversière, de La Mestaye, des Orioust Besniers, de La Chezellerie et des Bertons Chesnaux, 1634-1667.
- 53 Cote 2 X, frêche des Dubois du Coudray, 1483-1751.
- 54 Cote 4 X, frêche de La Boufrotterie, 1634.
- 55 Cote 9 X, frêche de Jean Dubois, 1665.
- 56 Cote 10 X, frêches des Gaudrées, de La Dinaye et des Drouins, des Doussins, des Pelvoisins et de Raoul Guignard, des Bertins, des Huberts et des Brards, des Vigneaux, des Terrins et des Guimards, des Terrins, des Fontaines et des Huberts, de Guion Robin, de Guion Avril et des Dubois du Coudray, des Huguets Roullets, des Boitards et de La Bodinière de Jaulnay, des Bertons Chesnaux, de La Bodinière de Jaulnay et de La Blutière, 1634, 1647.
- 57 Cote 2 Y, frêche des Fontaines, 1555-1760.
- 58 Cote 5 Y, frêche de Denis de La Noue, 1658-1751.
- 59 Cote 11 Y, papiers des assises du fief de Vaucharette, 1628, 1634.
- 60 Cote 2 Z, frêche des Brards, 1631-1726.
- 61 Cote 3 Z, frêche des Varennes de La Richardsonnière, 1626-1750.
- 62 Cote 4 Z, frêche de La Bourellière, 1634-1647.
- 63 Cote 8 Z, frêches de Simon Avril, de Dien, des Dorgets, des Dubois du Coudray, des Boitards, des Pelvoisins, de La Bodinière de Jaulnay, des Terrins, des Guimards, des Huguets L'Abbé, de La Dinaye, des Guérins, des Bertons Chesnaux, d'Orioust Besniers, de La Chezellerie, de Goury, de La Courdinière, des Terrins, 1667.

- 64 Cote 9 Z, frêches de La Blutière, de La Mestaye, des Bertons Chesnaux et de La Bodinière, des Dubois du Coudray, des Vigneaux et des Pironneaux, des Guimards, des Angelleaume, de Guion Robin, des Brards et de Simon et Guion Les Robins, de La Nobtière, des Terrins et des Vigneaux, de L'Orsonnière et de Collin Guenay, de La Breslière, des Prousts de La Dinaye et de La Carte, XVIII^e s. (uniquement la pochette d'origine).
- 65 Cote 11 Z, fief de Vaucharette, 1586-1720.
- 66 Cote [X] Z, métairie de Coutureau de Lémeré ou La Grande Maison, 1634-1667.
- 67 Dossiers non cotés au XVIII^e s., 1555-1788.
- Fabrique de la paroisse de Lémeré, 1665-1788.
 - Frêche des Bodets, 1555-1652.
 - Frêche des Gouins, 1647-1784.
 - Lieu du carroi de Regnier, 1647.
 - Lieu du Poirier Jaune, 1661.
 - Lieu du Puy des Vignes, 1556-1647.
- 68 Titres isolés, 1449-1729 (classement chronologique)².
- 69 Fragments, XVI^e-XVIII^e s.³.

182 J 70 Déclarations féodales de domaines et héritages rendues à Michel-Ange, comte de Castellane, pour les fief, terre, seigneurie, marquisat et haute justice du Rivau (classement chronologique).

1772-1787

Assises

- 182 J 71*-78** « Papiers des assises » : cahiers. 1555-1698
- 71* Le Petit-Jaulnay, 1555.
- 72*-76* Terres, fiefs et seigneuries du Rivau, Jaulnay, Le Coudray, Les Places et Baugé, 1588-1689.
- 72* 1588.
- 73* 1595.
- 74* 1614 (3 cahiers).
- 75* 1634.
- 76* 1689.
- 77 Terre et seigneurie du marquisat du Rivau, 1698.
- 78 Fragments, XVII^e s.

2. Pour la grande majorité d'entre eux antérieurs à 1642, ces actes sont principalement des déclarations rendues aux assises du Rivau. Ils complèteront les dossiers qui ont été reliés au XVIII^e s.

3. 6 pièces.

REVENUS ET GESTION DU RIVAU ET DE SES DÉPENDANCES

Consistance de la terre du Rivau

182 J 79 Etats descriptifs et estimatifs. XVII^e s., [1759]

- Estimation de l'hôtel, domaines et droits du Rivau relevant de la seigneurie de Sazilly, XVII^e s.
- Consistance de la terre et seigneurie du Rivau, XVII^e s.-XVIII^e s.
- Etat de la terre du Rivau en Touraine, [1759].

Comptabilité des revenus

182 J 80*-107* « Papiers de recette » tenus par les receveurs des cens, rentes et devoirs dus chaque année au jour et fête de Saint-Michel à la seigneurie du Rivau et celles en dépendant : cahiers (comptes annuels, parfois certifiés l'année suivante). 1594-1773

- 80* 1594 (compte de Raoul Deforges).
- 81* 1597 – 1598 (compte de Raoul Deforges).
- 82* 1606 – 1610 (compte de Raoul Deforges).
- 83* 1622 – 1623 (compte de Raoul Deforges).
- 84* 1627.
- 85* 1634 – 1635 (compte de François Habet).
- 86* 1635 – 1636 (compte de François Habet).
- 87* 1638 – 1639 (compte de François Habet).
- 88* 1639 – 1640 (compte de François Habet).
- 89* 1641 – 1642 (compte de François Habet).
- 90* 1643 – 1644 (compte de François Habet).
- 91* 1644 – 1645 (compte de François Habet).
- 92* 1647 – 1648 (compte de François Habet).
- 93* [1649 – 1650].
- 94* 1651 (compte de M. Damond).
- 95* 1679 – 1683 (compte de Renée Marchand, veuve de Pierre Porcheron, vivant fermier de la seigneurie).
- 96 1717 (fragments)
- 97* [1718 – 1719].

- 98* 1722 (avec table alphabétique des frêches du Rivau à la fin du registre).
- 99* [1725].
- 100* 1730.
- 101* 1768 (n°1).
- 102* 1769 (n°2).
- 103* 1770 (n°3).
- 104* 1771 (n°4).
- 105* 1772 (n°5)
- 106* 1773 (n°6).
- 107* Registres incomplets et feuillets isolés, s.d.

182 J 108	Livre de recette et dépense de la terre et seigneurie du Rivau (4 janvier 1785-17 février 1793).	1785-1793
182 J 109-110	Pièces justificatives des comptes de gestion de la terre du Rivau.	1716-1792
109	Pour M. Le Sesne de Ménilles, 1716-1765. <ul style="list-style-type: none"> – Quittances et comptes, 1716-1765. – Etats et comptes de M. Lenoir, 1731-1755. – Mémoires de comptes, 1745-1762. – Mémoires des fossés, 1746-1749. – Correspondance, 1749, s.d. – Pièces de procédures, 1722-1765. 	
110	Pour M. de Castellane, 1767-1792. <ul style="list-style-type: none"> – Quittances et comptes, 1772-1788. – Pièces de procédures, 1767-1792. 	
182 J 111	Acquisition de fiefs et d'héritages dans la seigneurie du Rivau et dépendances : contrats exhibés (classement chronologique).	1739-1787
Baux généraux et particuliers		
182 J 112	Ferme générale pour 5 années des terre, seigneurie et marquisat du Rivau accordée par le procureur de Louis Alexandre I Croizet, chevalier, marquis d'Etiau, conseiller du roi en ses conseils et d'honneur en ses cours, président honoraire au Parlement, seigneur de la terre et marquisat du Rivau à Joseph Thevenet et Henriette Pallu sa femme : bail.	1711

182 J 113	Ferme générale de la terre et seigneurie du Rivau et dépendances accordée par Jean-Baptiste et Charles-Henry Le Sesne de Ménilles : déclaration générale de revenus, bail général, contrat de rétrocession de bail, procès-verbaux de visite et réparations, conventions d'exploitation, état de frais, mises et déboursés.	1734-1763
182 J 114	Ferme générale de la terre du Rivau et dépendances accordée par Esprit-François-Henry de Castellane : bail.	1796
182 J 115	Ferme des dépendances de la terre et seigneurie du Rivau accordées par les fermiers du Rivau : baux et pièces liées.	1716-1767
	<ul style="list-style-type: none"> – Métairie du château du Rivau, 1761 – Métairie de Jaulnay à Lémeré, 1758. – Métairie de La Bertinière à Lémeré, 1763, 1767. – Moulins de Coutureau à Lémeré, 1723-1762. – Moulin de Reigner à Anché, 1716-1738. 	

Bois

182 J 116	Vente de tous les bois de haute futaie et taillis dépendant de la terre et seigneurie du Rivau et fiefs annexés faite par Louis Alexandre I Croizet, seigneur du Rivau et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils et d'honneur en ses cours, président aux enquêtes du Parlement, pour la somme de 30 000 livres : contrat.	1700
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

Garde particulier

182 J 117	Demande adressée par Jean-Baptiste Bourdier, ancien militaire, régisseur de la terre du Rivau appartenant à Victoire-Louise-Marguerite d'Albon, baronne de Vauquelin, pour être agréé comme garde particulier des dépendances du Rivau : note extraite des registres de délibérations de Lémeré.	[1800]
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Gestion de Pallu, fermier du Rivau

182 J 118	Plans reliés des domaines du Rivau.	[XIX ^e s.]
182 J 119*	Livre des dépenses quotidiennes du Rivau.	1814-1837
182 J 120*	Livre de compte des affaires et marchés personnels du fermier du Rivau.	1816-1830
182 J 121	Livre des bois du Rivau pour l'année 1827, 13 ^{ème} coupe vendue.	1826-1827

TITRES ET PIÈCES SE RAPPORTANT AU FONDS

182 J 122	Haute justice de la seigneurie du Rivau : minutes.	1758-1768
182 J 123	Fief du Perron à Lémeré : décret, conférences de frêches, déclaration d'héritages, fragment d'inventaire de titres.	1629-1712
182 J 124	Duché-pairie de Richelieu.- Frêche des Thibault de Germiny : contrats d'acquêts, pièces de procédure et de comptes d'arrérages de rentes (1617-1712). Terre de Bois-Bouchard, aveu et dénombrement rendu au duc de Richelieu par la communauté de la congrégation de la ville de Richelieu : extrait (1673). Dépendances de la baronnie de L'Ile-Bouchard, visite générale : procès-verbal (1783).	1617-1783
182 J 125	Papiers de la famille Pallu, fermiers puis propriétaires du domaine du Rivau et de ses dépendances.	1680-1830
	<ul style="list-style-type: none"> – Titres de rentes de René Pallu, seigneur du Vigneau, 1680-1756. – Pièces de procédures et partages entre les familles Champigny et Tourneporte, 1708-1780. – Titres de propriété de Louis Pallu, 1756-an II. – Pièces de procédure de Jean Pallu et Renée Champigny, 1779-1780. – Papiers et titres de la terre de La Noblaie : actes de succession, titre de rente, procès-verbal d'arpentage, mémoire à consulter, 1708-1814. – Notes, copies d'actes, fragment de quittance, 1830, 1846. 	

DOCUMENTATION

182 J 126	Brochures.	1874, 1994
	<ul style="list-style-type: none"> – SAINT-ALLAIS (M. de), <i>Nobiliaire universel de France</i> ..., Paris, Librairie Bachelin-Deflorenne, t. VIII, réimpr. 1874 (p. 193-208). – <i>Catalogue 1994 des Editions de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites</i>, Paris, C.N.M.H.S., 1994. 	

182 J 127 Extraits et copies d'articles et ouvrages.

XX^e s.

- ANSELME (Père), *Histoire généalogique & chronologique de la Maison royale de France*, t. 1^{er}, s.d. : extrait (p. 324) avec notice dactylographiée.
- ANSELME (Père), *Histoire généalogique & chronologique de la Maison royale de France, des Pairs de France et des grands officiers de la couronne. Catalogue des chevalier de l'ordre du Saint-Esprit*, t. IX, s.d. : extraits (p. 151, 349, 362, 365) avec notices dactylographiées.
- BOISNARD (Luc), *Chinon au passé simple*, s.l., 1985 : extrait (p. 105).
- « *De Beauvau (Princes)* », s.n., s.l. : extrait (p. 75).
- « *De Castellane* » et « *Gaullier des Bordes, de la Celle et de la Grandière* », dans JOUGLA DE MORENAS, *Grand Armorial*, s.n., s.d. : extrait.
- *L'Ecrin de Sinopie. Légendaire de la forêt de Chinon*, Paris, Editions de Mouflon, 1948 : extrait (p. 101).
- « *Maison royale de Bourbon* », dans GIVODAN (comte de), *Livre d'or de la noblesse européenne*, 5^e registre, s.d. : extrait (p. 18) avec notice dactylographiée.
- ROUGE (Jean-Marie), *Vieilles demeures tourangelles. Châteaux, Gentilhommières, Manoirs*, Tours, imp. Gilbert-Clarey, 1958 : extrait (p. 228).
- SAINTE-MARTHE (Scévole et Louis de), *Histoire généalogique de la maison de Beauvau. Sixième partie. Les seigneurs de La Bessière et du Rivau, Barons de Saint Gacien, & les Seigneurs de Rivarennes*, Paris, 1626 : extrait (p. 89-90) avec notice dactylographiée.

182 J 128 Copies d'actes originaux.

XX^e s.

- Constitution d'une rente de 4 000 livres au principal de 80 000 livres accordée en 1666 par Jacques III de Beauvau, marquis du Rivau et Marie-Diane de Campet de Saugeon, son épouse, en faveur de Marie Damond, veuve de Charles Croizet, contrôleur général en la Grande chancellerie de France : copies du contrat avec quittance, XX^e s.

- Saisie de la terre et seigneurie du Rivau contre Jacques de Beauvau père et fils entre 1669 et 1693 : reproductions des extraits imprimés des registres des requêtes du Palais du 26 février 1684 et d'un mémoire pour Monsieur le Président Croizet contre le sieur Marquis du Rivau de la fin XVII^es. conservés à la Bibliothèque nationale (cabinet des manuscrits, p. o. 253, f° 63, 94-5 v°), notice dactylographiée, XX^e s.
- Constitution d'une rente de 1 660 livres 13 sols 4 deniers au principal de 50 000 livres accordée en 1720 par Louis Alexandre I Croizet, marquis d'Etiau et ancien seigneur du Rivau, président au parlement de Paris, en faveur d'Anne, princesse Palatine de Bavière, veuve d'Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, 1^{er} prince du sang et 1^{er} pair de France : reproductions du contrat conservé à la Bibliothèque nationale, notice dactylographiée, XX^e s.

182 J 129 Reproductions de documents iconographiques.XX^e s.

- « Marc de Beauvau, † 1421, et Jeanne Bessonnel, † 1429. Tombeau à droite contre le mur dans le cœur des religieux aux Jacobins d'Angers » : photographie d'un dessin du XVIII^e s. conservé à la Bibliothèque nationale dans la collection de Gaignières, n° B. 3801, notice dactylographiée, XX^e s.
- « M. Bertrand de Beauvau, sr de Précigny, sénateur le 18 may 1450 (...) » : photographie des armoiries de Bertrand de Beauvau, chevalier de l'ordre du Croissant, notice dactylographiée, XX^e s.
« Bertrand de Beauvau, capitaine d'Angers, † 1474, et ses deux femmes Jeanne de La Tour, † 1435, et Françoise de Brézé, † 1460. Tombeau de bronze et de marbre au milieu du chœur de l'église des Augustins d'Angers » : photographie d'une gravure conservée à la Bibliothèque nationale, n°B. 3793, XX^e s.
- « Bertrand de Beauvau, † 1474. Epitaphe du tombeau reproduit à la page précédente » : photographie d'un dessin conservé à la Bibliothèque nationale, n°B. 3794, XX^e s.
- « Jean de Bourbon, comte de Vendôme, † 1478, et Isabeau de Beauvau, sa femme » : photographie d'une gravure représentant le vitrail de la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude, n°B. 1892, notice dactylographiée, XX^e s.

- « Jean de Beauvau, évêque d'Angers, † 1479. Tombeau en pierre contre le mur au fonds de la croisée à gauche de l'église cathédrale de S. Maurice d'Angers » : photographie d'un dessin, n°B. 2698, XX^e s.
- « M. Jean de Beauvau, sénéchal d'Anjou » : photographie des armoiries de Jean IV de Beauvau, chevalier de l'ordre du Croissant, notice dactylographiée, XX^e s.
 - « René-François de Beauvau, Archevêque, Duc de Narbonne, Primat de la Gaule narbonnaise, Président des Etats généraux de la province de Languedoc, commandeur de l'Ordre du St-Esprit » : reproduction d'une gravure de Pierre Devret, XX^e s.
 - « Beauvau-Craon (Charles-Just, prince de), Maréchal de France † 1793 » : photographie d'une peinture de Mme Bruyère, XX^e s.
 - Armoiries et généalogie de la famille de Buade, propriétaire du Rivau de 1714 à 1719 : copie d'un document original conservé à la Bibliothèque nationale dans le Cabinet d'Hozier, n°70, XX^e s.
 - Armoiries de la famille Le Sesne de Ménilles propriétaires de la terre et du château du Rivau du 30 octobre 1714 au 26 août 1766 : 6 photographies, 2 négatifs, 5 diapositives provenant de la Bibliothèque nationale, notice dactylographiée, XX^e s.

182 J 130 Recherches historiques.

XX^e s.

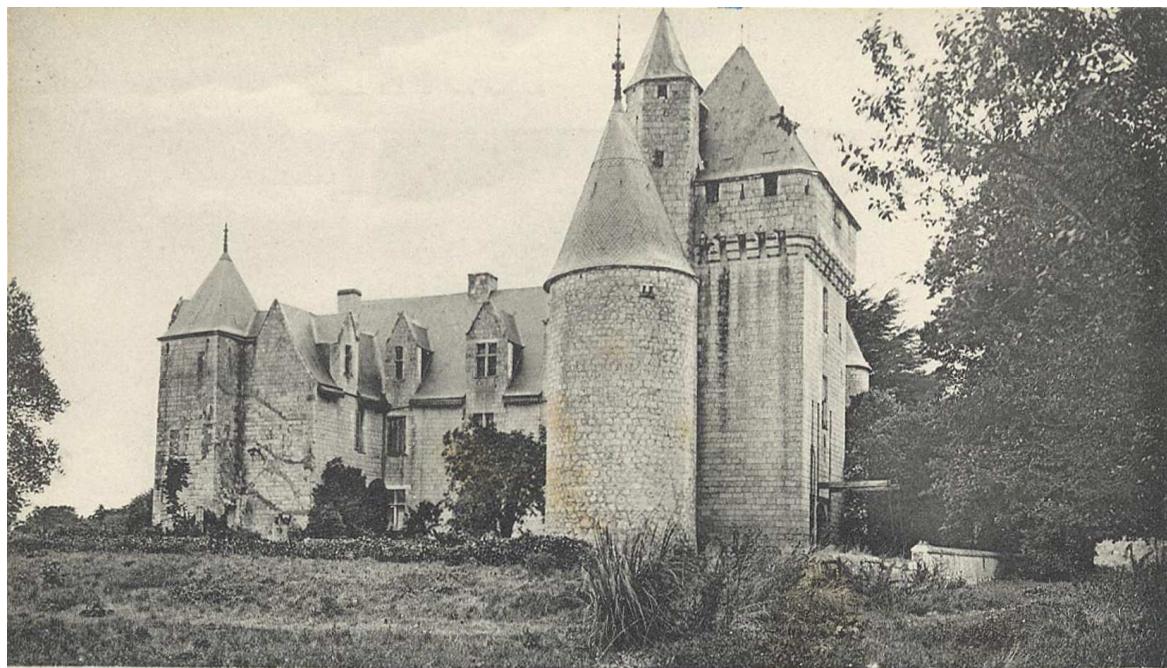
- Analyse succincte des lettres de Charles VII de 1443 en faveur de Pierre de Beauvau, XX^e s.
- « Pierre tombale (...) appartenant à la Comtesse de Pierres, château de La Garde, à Anché, description de l'épitaphe de la sépulture de Jacques I de Beauvau, mort en 1592 » : note dactylographiée, XX^e s.
- « Pierre funéraire appartenant à Maurice Brollet, à Versailles (...), description de la tombe d'un fils de Jacques II de Beauvau datant de 1636 » : note dactylographiée, XX^e s.
- « Evolution des prétentions nobiliaires de la famille Moncel (Du Perrin) propriétaires du Rivau au début du XX^e s. » : note dactylographiée, XX^e s.
- « Documents sur le château du Rivau » : 11 p. dactylographiées, XX^e s.
- Archives du château du Rivau : notes dactylographiées, XX^e s.

- 182 J 131** Acquisition d'un document original.- Paiement de la demoiselle de Lamare pour la pension de sa fille religieuse, délivré à Ysabeau de Bourbon, abbesse de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen et fille de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme et Isabeau de Beauvau, dame de Champigny-sur-Veude : quittance originale (1529), notice dactylographiée et facture (1962, s.d.).

1529, 1962



Cour intérieure, 2012 (cliché R. Malveau)

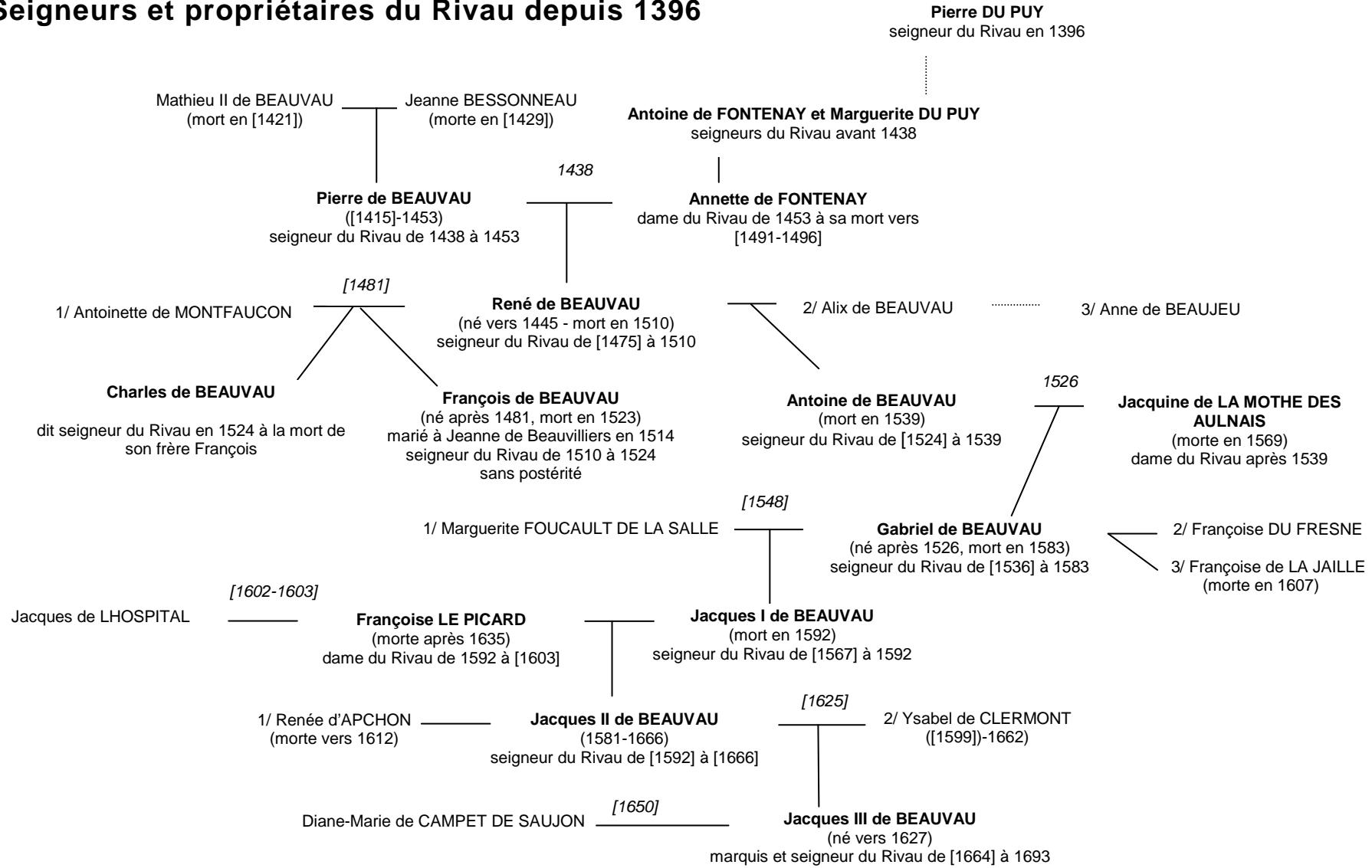


Carte postale, XIX^e s. (Arch. dép. d'Indre-et-Loire, 10Fi125/001)

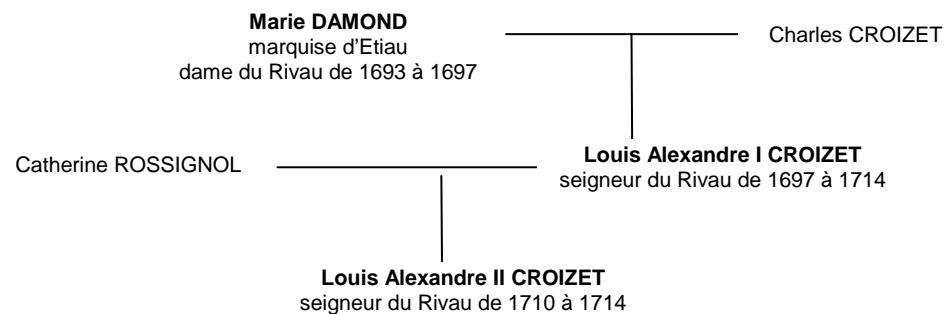
ANNEXES

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

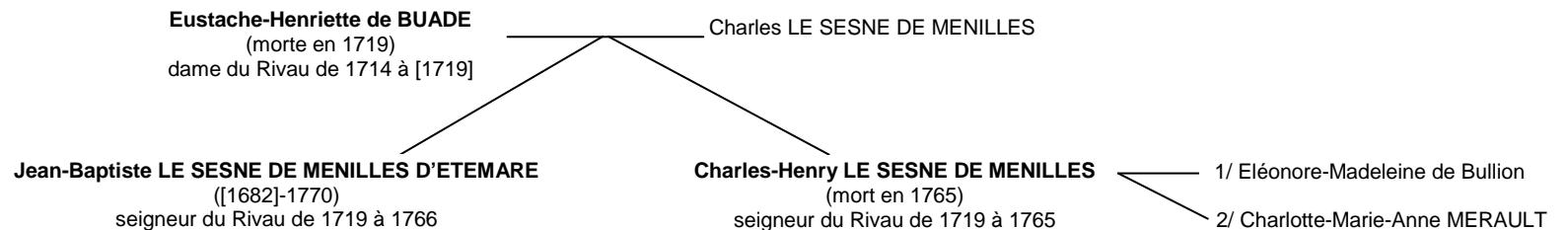
Seigneurs et propriétaires du Rivau depuis 1396



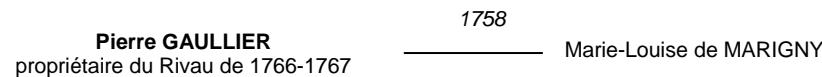
Vente par adjudication de la terre du Rivau le 3 juin 1693



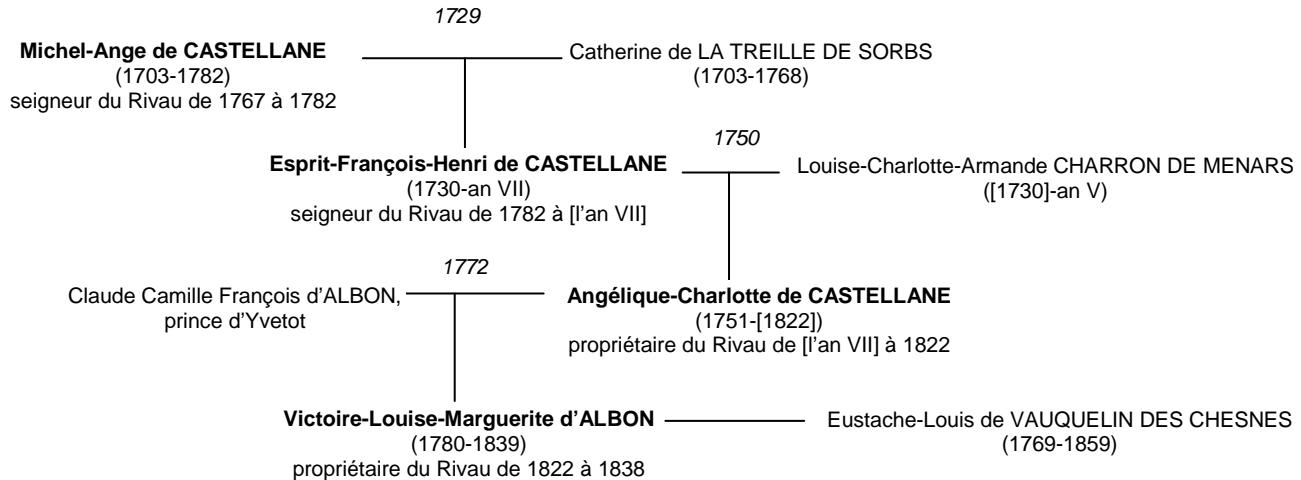
Vente de la terre du Rivau le 30 octobre 1714



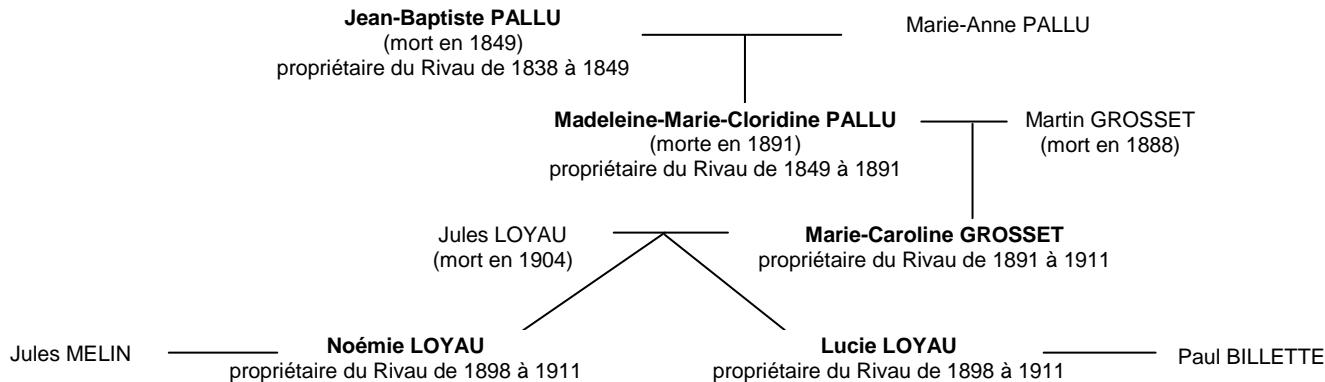
Vente de la terre du Rivau le 26 août 1766



Vente de la terre du Rivau le 28 avril 1767



Vente du Rivau le 28 août 1838



Vente du Rivau le 22 mars 1911

Alphonse-Emmanuel MONCEL

Suzanne-Eugénie de COPPET
propriétaire du Rivau de 1911 à 1941

Vente du Rivau le 8 novembre 1941

Henri-Victor-Augustin PRIGNOT
propriétaire du Rivau de 1941 à 1954

Germaine-Marie-Marguerite AUGER

Vente du Rivau le 18 janvier 1954

Roger-Marc-Charles BALOT
propriétaire du Rivau de 1954 à 1961

Marguerite-Jeanne-Lambertine-Ghislaine PIRON

Vente du Rivau le 23 février 1961

Raymond-Pierre-Laurent BRENOT
propriétaire du Rivau de 1961 à 1992

Marcelle WOFFISS

Vente du Rivau le 1^{er} décembre 1992

Eric et Patricia LAIGNEAU
propriétaires du Rivau depuis 1992

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS L'INDEX

Les noms des frêches dont les cens, rentes et devoirs sont dus au Rivau ou à ses dépendances sont rattachés au nom des communes et des lieux-dits principaux. On remarquera que ces noms peuvent être ceux d'un lieu comme ceux d'un ou plusieurs possesseurs, qu'ils ont pu évoluer et se transformer dans le temps. Le nom actuel d'un lieu peut donc provenir de celui d'un individu ou des membres de sa famille qui en ont été possesseurs pendant une ou plusieurs générations.

FRANCE

Calvados
Caen

Deux-Sèvres
Thouars

Indre-et-Loire
Anché : La Garde – Le Vau – Reignier

Frêches : Angelleaume ; Cardonneaux ; Emery Gallais ; Foureaux ; Jean Renéaume dit Besnier ; Jean Renéaume Le Botté ; La Bruère-au-Prêtre ; Oisillons

Champigny-sur-Veude

Chinon : La Tourette – Vaucharette

Crouzilles

Lémeré : Baugé – Coutureau – Jaulnay – La Bertinière – La Bruère – La Grande-Maison – La Noblaie – Le Coudray – Le Perron – Le Petit-Jaulnay – Le Rivau – Les Places – Poirier Jaune – Puy des Vignes

Frêches : André Champigny ; Baudouins ; Bertins ; Bertons Chesnaux ; Bodets ; Bodinières ; Bodins ; Boissards ; Boitards ; Brards ; Braux ; Collas Roullet ; Collin Guenay ; Dagrets ; Denis de La Noue ; Denis Le Berton ; Dien ; Dorgets ; Doussins ; Drouins ; Dubois ; Dubois du Coudray ; Fontaines ; Fourniers ; François Lucas ; Gaudrénes ; Gilles Roullet ; Gouins ; Goury ; Guérins ; Guimards ; Guion Avril ; Guion Robin ; Guittotaux ; Huberts ; Huguets L'Abbé ; Huguets Roullets ; Jamin Roullet ; Jean Dubois ; Jean Roullet ; Justeaux ; La Blutièrre ; La Bodinière ; La Bodinière de Jaulnay ; La Boufrotterie ; La Bourellière ; La Breslière ; La Carte ; La Chapelle ; La Chapellerie ; La Chezellerie ; La Courdinère ; La Dinaye ; La Durandrie ; La Fontaine ; La Gaignerie ; La Mestaye ; La Mestaye du Rivau ; La Nobtière ; La Pinardièrre ; La Rebussière ; La Reversière ; L'Orsonnière ; Martineaux ; Martineaux du Coudray ; Maubrallon ; Montenay ; Orioust Besniers ; Ouvrards ; Pelvoisins ; Pironneaux ; Pironneaux de La Guicheraie ; Prousts de La Dinaye ; Prousts de La Guicheraie ; Raoul Faucillon ; Raoul Guignard ; René Faucillon ; René Précieux ; Sauniers de Montenay ; Simon Avril ; Simon Dubois ; Simon Poirier ; Simon Robin ; Terrins ; Tombreaux ; Varennes de La Richardière ; Vigneaux

L'Île-Bouchard

Richelieu

Rivarennes

Savonnières

Sazilly : La Cour-de-Sazilly – La Grange-Bouchard – La Hardouinière

Frêches : La Dagattrie ; La Grande-Vigne ; La Hardouinière ; Le Carroy La Pouline ; Le Vau-Robin ;
Trente-Jeux

Villandry

Maine-et-Loire

Angers

Daumeray : La Babinière

Fontevraud-L'Abbaye

Longué : Avoir

Saint-Philbert-du-Peuple : Etiau

Mayenne

Deux-Evailles : La Beschère

Lassay-lès-Châteaux : Lassay

Sarthe

Saint-Michel-de-Chavaignes

Vienne

Angliers : Saint-Cassien

Pouant : Bois-Bouchard

Savigny-sous-Faye : frêche : Thibault de Germiny

Yvelines

Versailles

ANCIENNE PROVINCE

Anjou

Touraine

LIEU NON IDENTIFIÉ

Doué (s.l.)

INDEX GÉNÉRAL

Cet index groupe, par ordre alphabétique, les noms de personnes, en capitale romaine et les noms géographiques, en minuscule italique, contenus dans les analyses. La référence est faite à la cote de l'article dans la sous-série 182 J. A la suite de certains noms géographiques figurent entre parenthèses le nom des communes pour les lieux-dits ou le nom des départements pour les communes situées hors de l'Indre-et-Loire. Un tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index est présenté aux pages précédentes.

De nombreux noms de frêches, c'est-à-dire des terres, figurent dans les analyses : désignées indifféremment par le nom d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'un lieu, la différenciation entre les uns et les autres n'est pas toujours aisée : le choix a été fait d'indexer le nom de la frêche, quel qu'il soit (prénom et nom d'individu ou nom de lieu) en tant que terme géographique, correspondant à une terre ou un ensemble de terres pour lesquelles des droits sont dus à la seigneurie du Rivau.

- ALBON, Victoire-Louise-Marguerite d' (baronne de Vauquelin) 182 J 117
ANSELME (Père) 182 J 127
Anché 182 J 115, 130
André Champigny (comm. Lémeré), frêches d' 182 J 21
Angelleaume (comm. Anché), frêche des 182 J 34, 45, 64
Angers (dép. Maine-et-Loire)
 - capitaine d', voir Bertrand de Beauvau
 - église cathédrale de Saint-Maurice 182 J 129
 - église des Augustins 182 J 129
 - évêque d', voir Jean de Beauvau
 - Jacobins 182 J 129
Anjou, sénéchal d', voir Jean IV de Beauvau
Avoir (comm. Longué, dép. Maine-et-Loire), seigneur d', voir Louis Alexandre I Croizet
AYMARD, Louis (seigneur de Sazilly) 182 J 7
Baudouins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46
Baugé (comm. Lémeré) 182 J 72-76
BAVIÈRE, Anne de (princesse palatine, veuve d'Henry-Jules de Bourbon) 182 J 128
BEAUVAU, de 182 J 127
BEAUVAU, Bertrand de 182 J 129
BEAUVAU, François de 182 J 7

- BEAUVAU, Isabeau de 182 J 129
- dame de Champigny-sur-Veude 182 J 131
- BEAUVAU, Jacques I de 182 J 130
- BEAUVAU, Jacques II de 182 J 7, 128, 130
- BEAUVAU, Jacques III de 182 J 1, 128
- BEAUVAU, Jean de (évêque d'Angers) 182 J 129
- BEAUVAU, Jean IV de (sénéchal d'Anjou) 182 J 129
- BEAUVAU, Marc de 182 J 129
- BEAUVAU, Pierre de 182 J 130
- BEAUVAU, René-François de (archevêque) 182 J 129
- BEAUVAU-CRAON, Charles-Just (prince de) 182 J 129
- Bertins* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 56
- Bertons Chesnaux* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 34, 41, 49, 52, 56, 63-64
- BESSONNEL, Jeanne 182 J 129
- BILLETTE, Paul 182 J 6
- Bodets* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 67
- Bodinières* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 45-46
- Bodins* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 49
- Bois-Bouchard* (comm. Pouant, dép. Vienne), terre de 182 J 124
- BOISNARD, Luc 182 J 127
- Boissards* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 49
- Boitards* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 26, 32, 46-47, 56, 63
- BOURBON, Henry-Jules de (prince de Condé) 182 J 128
- BOURBON, Jean II de (comte de Vendôme) 182 J 128, 131
- BOURBON, Ysabeau de (abbesse) 182 J 131
- BOURBON (maison royale de) 182 J 127
- BOURDIER, Jean-Baptiste (ancien militaire, régisseur de la terre du Rivau) 182 J 117
- Brards* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 26, 52, 56, 60, 64
- Braux* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46
- BRÉZÉ, Françoise de 182 J 129
- BRIOLLET, Maurice 182 J 130
- BRUYÈRE, Mme de 182 J 129
- BUADE (famille de) 182 J 129
- BUADE, Henriette-Eustache de (veuve de Charles Le Sesne de Ménilles) 182 J 2-3, 7
- Caen (dép. Calvalos) : abbaye de La Sainte-Trinité 182 J 131

- CAMPET DE SAUGEON, Marie-Diane de 182 J 1, 128
Cardonneaux (comm. Anché), frêche des 182 J 32-34, 45
CASTELLANE, de 182 J 127
CASTELLANE, Esprit-François-Henry de 182 J 110, 114
CASTELLANE, Michel-Ange (comte de) 182 J 4, 7-8, 70, 110
CHAMPIGNY (famille) 182 J 125
CHAMPIGNY, Renée 182 J 125
Champigny-sur-Veude
 - dame de, voir Isabeau de Beauvau
 - Sainte-Chapelle 182 J 129
 - seigneur de 182 J 7, voir aussi duc d'Orléans
CHARLES VII 182 J 130
Chinon 182 J 127
Collas Roullet (comm. Lémeré), frêche de 182 J 37
Collin Guenay (comm. Lémeré), frêche de 182 J 26, 41, 46, 52, 64
CONDÉ (prince de), voir Henry-Jules de Bourbon
Coutureau (comm. Lémeré)
 - métairie de 182 J 66
 - moulin de 182 J 14, 115
CROIZET (M. le Président) 182 J 128
CROIZET, Charles 182 J 1, 128
CROIZET, Louis Alexandre I (chevalier, marquis d'Etiau) 182 J 2, 112, 116, 128
Crouzilles, église de : chapelle Saint-Michel 182 J 13
Daguets (comm. Lémeré), frêche des 182 J 33, 45
DAMOND 182 J 94
DAMOND, Marie (veuve de Charles Croizet) 182 J 1-2, 128
DEFORGES, Raoul 182 J 80-83
Denis de La Noue (comm. Lémeré), frêche de 182 J 58
Denis Le Berton (comm. Lémeré), frêche de 182 J 42
DEVRET, Pierre 182 J 129
Dien (comm. Lémeré), frêche de 182 J 63
Dorgets (comm. Lémeré), frêche des 182 J 26, 46, 63
Doué (s.l.), fief simple de 182 J 7
Doussins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46, 56
Drouins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 32, 43, 56
Dubois (comm. Lémeré), frêche des 182 J 48

- Dubois du Coudray* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 34, 53, 56, 63-64
DU PLESSIS, Armand-Jean (duc de Richelieu et seigneur de L'Ille-Bouchard) 182 J 1
Emery Gallais (comm. Anché), frêche d' 182 J 28, 32-33, 45, 49
Etiau (comm. Saint-Philbert-du-Peuple, dép. Maine-et-Loire), marquis d', voir Louis Alexandre I Croizet
Fontaines (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46, 52, 56, 57
Fontevraud-L'Abbaye (dép. Maine-et-Loire) : abbaye de Fontevraud 182 J 7
Foureaux (comm. Anché), frêche des 182 J 32, 34, 45
Fourniers (comm. Lémeré), frêche des 182 J 52
François Lucas (comm. Lémeré), frêche de 182 J 44
Gaudrées (comm. Lémeré), frêche des 182 J 29, 32, 34, 56
GAULLIER (des Bordes, de La Celle et de La Grandière) 182 J 127
GAULLIER, Pierre 182 J 4
Gilles Roullet (comm. Lémeré), frêche de 182 J 37
GIVODAN (comte de) 182 J 127
Gouins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46, 49, 67
Goury (comm. Lémeré), frêche de 182 J 49, 63
GROSSET, Marie-Caroline (veuve de Jules Loyau) 182 J 6
Guérins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 32, 34, 41, 46-47, 49, 63
Guimards (comm. Lémeré), frêche des 182 J 34, 47, 49, 56, 63-64
Guion Avril (comm. Lémeré), frêche de 182 J 26, 34, 45, 47, 56
Guion Robin (comm. Lémeré), frêche de 182 J 45, 56, 64
Guittottaux (comm. Lémeré), frêche des 182 J 52
HABET, François 182 J 85-92
Huberts (comm. Lémeré), frêche des 182 J 19, 41, 49, 56
Huguets L'Abbé (comm. Lémeré), frêche des 182 J 42, 46, 63
Huguets Roullets (comm. Lémeré), frêche des 182 J 45-47, 52, 56
Jamin Roullet (comm. Lémeré), frêche de 182 J 26, 34, 46
Jaulnay (comm. Lémeré)
 - métairie de 182 J 115
 - terre, fief et seigneurie de 182 J 72-76
Jean Dubois (comm. Lémeré), frêche de 182 J 55
Jean Renéaume dit Besnier (comm. Anché), frêche de 182 J 34
Jean Renéaume Le Botté (comm. Anché), frêche de 182 J 32
Jean Roullet (comm. Lémeré), frêche de 182 J 37
JOUGLA DE MORENAS 182 J 127
Justeaux (comm. Lémeré), frêche des 182 J 46
-

- La Babinière* (comm. Daumeray, dép. Maine-et-Loire), maison seigneuriale de 182 J 11
La Bertinière (comm. Lémeré), métairie de 182 J 115
La Beschère (comm. Deux-Evailles, dép. Mayenne), seigneurs de 182 J 127
La Bessière, voir *La Beschère*
La Blutièrē (comm. Lémeré), frêche de 182 J 41, 45, 56, 64
La Bodinière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 42, 47, 64
La Bodinière de Jaulnay (comm. Lémeré), frêche de 182 J 41, 49, 56, 63
La Boufrotterie (comm. Lémeré), frêche de 182 J 54
La Bourellière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 36, 62
La Breslière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 26, 34, 45, 46, 49, 64
La Bruère (comm. Lémeré), maison de 182 J 14
La Bruère-au-Prêtre (comm. Anché), frêche de 182 J 34
La Carte (comm. Lémeré), frêche de 182 J 44, 46-47, 49, 64
La Chapelle (comm. Lémeré), frêche de 182 J 41
La Chapellerie (comm. Lémeré), frêche de 182 J 43
La Chezellerie (comm. Lémeré), frêche de 182 J 33, 45, 52, 63
La Cour-de-Sazilly (comm. Sazilly) 182 J 7
La Courdinière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 63
La Dagattrie (comm. Sazilly), frêche de 182 J 33
La Dinaye (comm. Lémeré), frêche de 182 J 56, 63
La Durandrie (comm. Lémeré), frêche de 182 J 17
La Fontaine (comm. Lémeré), frêche de 182 J 32
La Gaignerie (comm. Lémeré), frêche de 182 J 40
La Garde (comm. Anché), château de 182 J 130
La Grande-Maison (comm. Lémeré), voir la métairie de Coutureau
La Grande-Vigne (comm. Sazilly), frêche de 182 J 33
La Grange-Bouchard (comm. Sazilly), seigneurie de 182 J 20
La Hardouinière (comm. Sazilly), frêche de 182 J 33
LAMARE, demoiselle de 182 J 131
La Mestaye (comm. Lémeré), frêche de 182 J 32, 41, 52, 64
La Mestaye du Rivau (comm. Lémeré), frêche de 182 J 39
La Noblaie (comm. Lémeré), terre de 182 J 125
La Nobtière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 32-33, 49, 64
La Pinardièrē (comm. Lémeré), frêche de 182 J 23
La Rebussière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 51
La Reversière (comm. Lémeré), frêche de 182 J 33, 41, 52
Lassay (comm. Lassay-lès-Châteaux, dép. Mayenne), seigneurie de 182 J 1

LA TOUR, Jeanne de 182 J 129

La Tourette (comm. Chinon), terre et seigneurie de 182 J 7

LA TRÉMOUILLE, Claude de (duc de Thouars et pair de France) 182 J 7

Le Carroy La Pouline (comm. Sazilly) : frêche 182 J 32

Le Coudray (comm. Lémeré) 182 J 72-76

Lemeré 182 J 66, 115, 123

- dîmes 182 J 15

- paroisse 182 J 67

- registres de délibérations 182 J 117

LENOIR 182 J 109

Le Perron (comm. Lémeré) 182 J 123

Le Petit-Jaulnay (comm. Lémeré) 182 J 71

Le Rivau (comm. Lémeré) 182 J 119, 125, 129-130

- assises 182 J 68 n., 72-77

- bois 182 J 116, 121

- château 182 J 6, 129-130

- domaines 182 J 79, 118

- droits 182 J 79

- fermier de la seigneurie, 182 J 115, 120, voir aussi Pierre Porcheron

- frêches 182 J 98

- haute justice 182 J 70, 122

- hôtel 182 J 79

- marquis, voir Jacques III de Beauvau

- marquisat 182 J 10, 70, 77, 112

- métairie du château 182 J 115

- régisseur de la terre 182 J 7, voir aussi Jean-Baptiste Bourdier

- seigneurs 182 J 7, 127, voir aussi Louis Alexandre I Croizet

- terre, fief et seigneurie 182 J 1-4, 7-8, 70, 72-77, 79-116, 128-129

- trésor des titres 182 J 9

LE SESNE DE MÉNILLES, Charles 182 J 2-3, 7

LE SESNE DE MÉNILLES, Charles-Henry 182 J 7, 109, 113

LE SESNE DE MÉNILLES (famille) 182 J 129

LE SESNE DE MÉNILLES D'ETEMARE, Jean-Baptiste 182 J 3-4, 7, 109, 113

Les Places (comm. Lémeré) 182 J 72-76

Le Vau (comm. Anché) : seigneurie 182 J 12

Le Vau-Robin (comm. Sazilly) : frêche 182 J 32-33

L'Ile-Bouchard

- baronnie de 182 J 124

- seigneur de, voir Armand-Jean Du Plessis

Longué (dép. Maine-et-Loire), seigneur de, voir Louis Alexandre I Croizet

- L'Orsonnerie*, voir l'*Orsonnière*
- L'Orsonnière* (comm. Lémeré), frêche de 182 J 22, 26, 32, 41, 49, 64
- LOYAU, Jules 182 J 6
- LOYAU, Lucie (veuve de Paul Billette) 182 J 6
- LOYAU, Noémie (épouse de Jules Melin) 182 J 6
- MARCHAND, Renée (veuve de Pierre Porcheron) 182 J 95
- Martineaux* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 26
- Martineaux du Coudray* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 38
- Maubrallon* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 33, 49
- MELIN, Jules 182 J 6
- MONCEL DU PERRIN (famille) 182 J 130
- Montenay* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 41, 45, 47
- Oisillons* (comm. Anché), frêche des 182 J 34, 45
- Orioust Besniers* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 41, 45, 50, 52, 63
- ORLÉANS, duc d' (régent du royaume, seigneur de Champigny-sur-Veude) 182 J 7
- Ouvrards* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 52
- PALLU (famille) 182 J 125
- PALLU, Henriette 182 J 112
- PALLU, Jean 182 J 125
- PALLU, Louis 182 J 125
- PALLU, René (seigneur du Vigneau) 182 J 125
- Pelvoisins* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 24, 32, 56, 63
- PIERRES, comtesse de 182 J 130
- Pironneaux* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 25, 64
- Pironneaux de La Guicheraie* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 35
- Poirier Jaune* (comm. Lémeré), lieu du 182 J 67
- PORCHERON 182 J 9
- PORCHERON, Pierre 182 J 95
- Prousts de La Dinaye* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 34, 52, 64
- Prousts de La Guicheraie* (comm. Lémeré), frêche des 182 J 32
- Puy des Vignes* (comm. Lémeré), lieu du 182 J 67
- Raoul Faucillon* (comm. Lémeré), frêche de 182 J 37
- Raoul Guignard* (comm. Lémeré), frêche de 182 J 56
- Reigner* (comm. Anché)
- carroi de 182 J 67
 - moulin de 182 J 115

- René Faucillon* (comm. Lémeré), frêche de 182 J 37
René Précieux (comm. Lémeré), frêche de 182 J 31
RICHELIEU, duc de 182 J 124, voir aussi Armand-Jean Du Plessis
Richelieu
 - communauté de la congrégation 182 J 124
 - duché-pairie de 182 J 124
Rivarennes, seigneurs de 182 J 127
ROSSIGNOL, Catherine 182 J 2
ROUGÉ, Jean-Marie 182 J 127
SAINT-ALLAIS, M. de 182 J 126
Saint-Cassien (comm. Angliers, dép. Vienne), seigneurs de 182 J 127
SAINTE-MARTHE, Scévenole et Louis de 182 J 127
SAINT-JOIRE, Jean-Baptiste (architecte du roi) 182 J 8
Saint-Michel-de-Chavaignes (dép. Sarthe), terre et seigneurie de 182 J 1
Sauniers de Montenay (comm. Lémeré), frêche des 182 J 16, 34
Savonnières, seigneurie de 182 J 5
Sazilly
 - seigneurie de 182 J 79
 - seigneurs de 182 J 7, voir aussi Louis Aymard
Simon Avril (comm. Lémeré), frêche de 182 J 63
Simon Dubois (comm. Lémeré), frêche de 182 J 33
Simon Poirier (comm. Anché), frêche de 182 J 33
Simon Robin (comm. Lémeré), frêche de 182 J 45, 64
Terrins (comm. Lémeré), frêche des 182 J 18, 26, 32, 41, 45-46, 49, 52, 56, 63-64
THEVENET, Joseph 182 J 112
Thibault de Germiny (comm. Savigny-sous-Faye, dép. Vienne), frêche des 182 J 124
Thouars (dép. Deux-Sèvres), duc de, voir Claude de La Trémouille
Tombreaux (comm. Lémeré), frêche des 182 J 30
Touraine 182 J 79
TOURNEPORTE (famille) 182 J 125
Trente-Jeux (comm. Sazilly), frêche des 182 J 34
TURGOT, Etienne-François 182 J 8
Varennes de La Richardière (comm. Lémeré), frêche des 182 J 61
Vaucharette (comm. Chinon, anc. paroisse de Parilly), fief de 182 J 59, 65
VAUQUELIN, baronne de, voir Victoire-Louise-Marguerite d'Albon
VENDÔME, comte de, voir Jean de Bourbon
Versailles (dép. Yvelines) 182 J 130

Vigneaux (comm. Lémeré), frêche des 182 J 27, 56, 64

Villandry

- château de 182 J 8

- seigneurie de 182 J 5

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 3
Bibliographie	p. 21
Sources complémentaires	p. 25
Plan de classement	p. 33

RÉPERTOIRE

Titres de propriété	p. 37
Titres féodaux et seigneuriaux	p. 38
Revenus et gestion du Rivau et de ses dépendances	p. 44
Titres et pièces se rapportant au fonds	p. 47
Documentation	p. 47

ANNEXES

Tableaux généalogiques	p. 56
Tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index	p. 61
Index général	p. 63